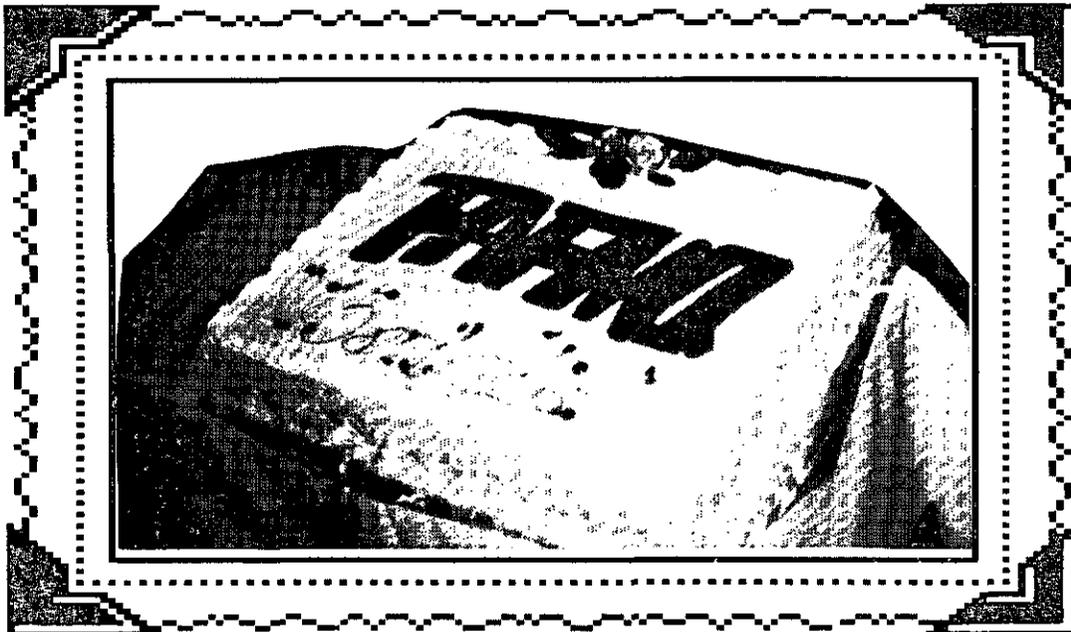


DU CARREFOUR À LA FÉDÉRATION



15 ANS DÉJÀ!

FAMILLES MONOPARENTALES

BULLETIN DE LIAISON

Bulletin officiel de la Fédération des associations de familles monoparentales du Québec
890 boul. René-Lévesque Est, pièce 2320, Montréal H2L 2L4 (514) 288-5224

SOMMAIRE

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE 1

Madame Marie-France Pothier dresse le portrait de sa participation au Symposium sur la famille, tenu à Régina en juillet dernier.

CARNET 3

La directrice générale, madame Céline Signori livre ici le texte d'une conférence qu'elle a donnée au Colloque de la Fédération des CLSC du Québec, sur les conséquences de la pauvreté sur la santé des femmes, chefs de famille.

VIE ASSOCIATIVE 5

Les 15 ans de la FAFMQ ont été soulignés avec brio par un monologue de madame Colette Lepage-Viger. Le Plan d'action adopté prépare la tenue du Congrès d'orientation d'octobre 90 et le message urgent des jeunes présents tout au cours de la fin de semaine a été entendu.

CODE D'ÉTHIQUE 11

Lise Ashby nous confronte, nous parents, à l'obligation de respecter nos enfants comme personnes à part entière et estime que leur faire confiance demeure la plus grande marque de respect.

DOSSIER CHAUD 12

La FAFMQ fait part des commentaires suscités par la lecture du Plan d'action gouvernemental en ce qui concerne la politique familiale, en regard de la monoparentalité.

BULLE-JEUNESSE 14

Les jeunes, présents à l'assemblée générale, se sont exprimés. Voici quelques réflexions.

PROFIL MONOPARENTAL 16

Louise nous parle de sa séparation, de la réaction de sa fille Julie à cette séparation, de son expérience de la monoparentalité et de l'engagement du père à l'égard de l'enfant. Propos recueillis par Lucie Dubuc.

COIN LECTURE ET CULTURE 20

Myriam première nous fait découvrir deux enfants monoparentaux: Ariane, « monoparentale double avec garde partagée » et Gabriel qui, lui, a « une mère ferme » et un père qui lui manque.

COULEUR DU TEMPS 23

Tout être humain a droit au bonheur. À chacun de le faire valoir, de l'actualiser.



Équipe de coordination

Lise Ashby, Madeleine Bouvier, Lucie Dubuc,
Colette Lepage-Viger

Rédactrice en chef

Madeleine Bouvier

Rédaction

Lise Ashby, Margot Beauséjour, Madeleine Bouvier,
Lucie Dubuc, Colette Lepage-Viger, Marie-France Pothier,
Céline Signori, Réal Sirois

Mise en page et composition

Gilles Gagnon

Impression: RLQ

Dépôt légal

Reproduction permise en citant la source
Les articles signés n'engagent que l'opinion
de l'auteur-e.

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Madame Marie-France Pothier, réélue par acclamation à la présidence de la FAFMQ, pour un nouveau mandat, nous livre ici ses impressions sur le *Symposium sur la famille* tenu à Régina en juillet dernier.



Bonjour,

Le *Symposium sur la famille* s'est tenu à Régina du 11 au 14 juillet 1989 à la demande des premiers ministres des provinces en vue d'apporter des recommandations pour leur Conférence d'août 89.

Le Premier ministre de la Saskatchewan a bien voulu que sa province soit l'hôte du Symposium pour cette occasion.

En tant que présidente de la FAFMQ, j'ai eu la chance d'avoir mes frais de déplacement et d'hébergement défrayés par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec et je l'en remercie.

Je me suis donc rendue à Régina. Le mardi soir avait lieu la soirée d'accueil et le lancement officiel du Symposium. Le lendemain matin, mercredi, nous sommes entrés dans le vif du sujet. Monsieur March, président du Symposium, a fait la présentation des conférenciers et a annoncé les ateliers.

La première conférencière, madame Susan McDaniel, professeur en sociologie à l'Université de l'Alberta, a parlé des différents types de familles et de la situation

des familles canadiennes d'aujourd'hui. Les conférences étaient suivies d'ateliers, assez chargés, de deux heures chacun. En général, trois conférenciers, surtout des spécialistes, animaient l'atelier. Parmi les plus importants thèmes traités, on retrouve: les familles canadiennes d'aujourd'hui, les familles et la collectivité, la communauté au service des familles vulnérables, la santé et la famille, l'éducation et la famille, le droit de la famille, le revenu familial et la tâche des parents. La dernière heure des ateliers devait servir à poser des questions d'éclaircissement, mais les participants en ont surtout fait des cas personnels.

La conférence de l'après-midi, donnée par monsieur Maurice Champagne, s'est déroulée en français. À mon avis et de l'avis de tous les Québécois, ce fut la conférence la plus intéressante, la plus stimulante. Elle a touché les points importants par rapport à la famille, la famille canadienne et surtout québécoise. Monsieur Champagne a été très littéraire, et, à cause de cela, je crois que ce fut difficile pour des personnes d'une autre langue de comprendre vraiment le sens

complet de tout son message.

La séance d'ouverture, jeudi, a été animée par monsieur James Garbarino, spécialiste très bien coté et très en demande aux États-Unis. Tout le monde au Symposium allait chercher des spécialistes américains pour faire des exposés sur ce qu'est leur situation aux États-Unis avec chiffres et statistiques à l'appui. Je ne pense pas que la réalité soit la même qu'ici. Il aurait été peut-être plus intéressant de solliciter la présence de spécialistes canadiens parce que c'était la situation canadienne, la famille canadienne, la politique familiale du

Québec et des autres provinces qui étaient en cause.

Le conférencier suivant, monsieur Roy Bonisteel, animateur d'une émission de télévision, a fait son exposé avec beaucoup d'humour et d'anecdotes drôles.

On a tenu compte tout au long du Symposium de la problématique des autochtones qui étaient nombreux comme participants. Ils représentent une population importante dans l'Ouest canadien et plus spécifiquement à Régina où ils comptent pour 30% de la population.

L'atelier portant sur les familles vulnérables a été

Le Symposium se composait de 750 participants dont 21 provenaient du Québec. L'organisation matérielle a été une réussite grâce, entre autres, à l'aide de nombreux bénévoles.

F
A
F
M
Q

teinté de cette problématique avec la violence, l'abus envers les enfants etc.

Dans *l'atelier sur le revenu familial*, trois spécialistes canadiens ont présenté des opinions différentes et même contradictoires sur les mesures fiscales canadiennes: un était pro-Wilson, l'autre était contre. On a souligné comme innovation importante les mesures du Programme APPORT du Québec pour aider les familles à faible revenu. Mais à notre avis, ce programme est discriminatoire face aux familles monoparentales. Nous avons affaire à un atelier difficile, on parlait beaucoup d'économie, de fiscalité.

Par rapport à *l'atelier sur la communication*, on a posé des questions telles: Qu'est-ce que la télévision? Qu'est-ce que la publicité véhicule comme message à la famille? Qu'est-ce qu'une famille et quel genre de famille présente-t-on à la télévision? Beaucoup de chiffres mais des arguments intéressants.

L'atelier du vendredi matin était conçu pour permettre à tous les délégués de s'exprimer. Des quarante ateliers formés, deux étaient réservés aux francophones et tout s'y déroulait en français. Chaque délégué avait deux minutes pour s'exprimer sur les thèmes traités, proposer des recommandations et expliquer comment les points soulevés le concernaient dans son organisme ou par rapport à sa problématique.

On y a souligné que l'atelier sur le revenu familial ignore complètement la pauvreté des familles monoparentales. Deux minutes de commentaire par participant, c'est peu pour développer les caractéristiques d'une problématique.

Je pense que l'on a surtout fait un survol de la question familiale. On a traité des grands principes sans entrer dans les détails. La tendance était à la famille traditionnelle, la famille biparentale, papa, maman et les enfants. Quand, dans le discours de clôture, on souligne: « Il faudra aider les femmes à faire des choix », il y avait question de femmes qui retournent sur le marché du travail. On laissait sous-entendre « Est-ce vraiment le bon choix qu'elles font, est-ce que le choix ne serait pas justement de rester à la maison pour prendre soin des enfants? » La famille traditionnelle semble encore être le modèle idéal et le plus souhaitable dans l'Ouest canadien et pour le reste du Canada.

Et puis le choc culturel des deux langues s'est fait ressentir fortement. Les Canadiens-anglais sont plus rationnels, plus pragmatiques. Nous, au Québec, on s'aperçoit que notre émotion est présente partout, nos émotions, notre cœur prennent de la place et nous l'avons très bien senti quand monsieur Champagne a pris la parole. La différence était flagrante entre sa conférence et celle des autres

Le Québec a une long-ueur d'avance, des acquis à conserver, des orientations à maintenir. L'approche globale de la famille, l'engagement de l'État par rapport à la politique familiale nous caractérisent, alors que dans les autres provinces, la famille, c'est une affaire privée, qui concerne les individus, la communauté. Ce sont les agences sociales qui agissent comme moteur.

L'attention que le Québec porte à toutes les familles plutôt qu'aux seules familles vulnérables et son ap-

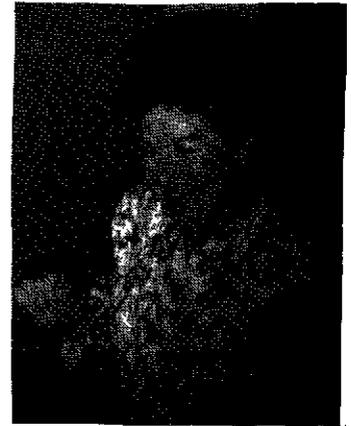
proche qui à notre avis est encore trop curative n'en soulignent pas moins le rôle essentiel d'une politique familiale.

Le Symposium s'est terminé sur une note positive. Malgré le manque d'exploration, de pistes nouvelles, l'unanimité s'est faite sur l'importance qu'un tel événement se tienne en 1991, en vue de faire le point sur la politique familiale avant d'inaugurer l'Année internationale de la famille. Québec pourrait bien être la province-hôte de ce prochain Symposium!

Marie-France Pothier

CARNET

CONSÉQUENCES DE LA PAUVRETÉ SUR LA SANTÉ DES FEMMES



Plusieurs études ont démontré le rapport entre la santé et la pauvreté. Mon but n'est pas ici de vous parler de statistiques, mais bien de tenter de voir avec vous les conséquences dans le quotidien de cette pauvreté chez les femmes et plus particulièrement chez la femme chef de famille

La pauvreté des femmes monoparentales

Il y eut toujours, au cours de notre histoire, des parents uniques; qu'on pense aux veufs/veuves, mères célibataires, quelques séparés-es. Depuis la législation du divorce en 1968, la famille monoparentale a commencé à exister socialement, même si elle n'était pas reconnue comme telle, d'année en année, elle a aussi augmenté

On a parlé alors de démantèlement de la famille, de sa mort, il serait plus juste de parler ici de mutation, et de la famille et de la société. Au Québec, en 1956, de 82 000 qu'elles étaient, les familles monoparentales sont passées à 213 000 aujourd'hui (252 000 selon certaines statistiques). Ce qui est important et qu'il faut retenir, c'est que ce sont surtout des femmes qui sont chefs de famille monoparentale; en

fait, il y a cinq fois plus de femmes que d'hommes.

Les familles monoparentales ont de sérieux problèmes, surtout au plan économique, ce qui en fait une trame de fond de toutes leurs autres difficultés. Depuis plusieurs années, nous sommes conscients-es que la pauvreté se féminise, mais ce qui est encore plus grave et que nous ne dénonçons pas suffisamment, c'est que cette pauvreté s'attaque aux enfants. Puisque les femmes chefs de famille sont de plus en plus pauvres, et de plus en plus jeunes, il est évident que leurs enfants s'appauvrissent aussi. Cette pauvreté n'est pas sans conséquences importantes: malnutrition donc santé précaire, insécurité, vie difficile, échec scolaire, suicide, violence, etc.

Selon l'étude Weitzman, par rapport à la situation antérieure, les hommes connaissent, après le divorce, une amélioration de leurs conditions de vie de 42 %, cependant que les femmes voient leur condition financière se détériorer de 73 %.

Cette pauvreté des femmes peut s'expliquer de bien des façons. Je tenterai donc d'en voir quelques-unes avec vous :

- Elle découle des pro-

blèmes reliés au versement inadéquat des pensions alimentaires et

- A une distribution inéquitable des biens et actifs du ménage, ce que certains juristes appellent le «préjudice économique» qui accompagne les ruptures d'union.

- Les juges partisans d'une rupture «nette» vont dans le sens d'une abolition de pension à durée indéterminée.

- Les pensions alimentaires accordées pour les enfants ne sont pas en concordance avec le coût réel de l'enfant

- Les femmes gagnent un peu plus de la moitié du salaire des hommes, soit autour de 60 %.

- Les femmes consacrent une bonne partie de leur vie à leur carrière matrimoniale.

Aucune loi ne définit le «coût d'entretien de l'enfant» en regard de la nourriture, du vêtement et du logement. Selon l'avocate Louise Dulude, «quand les lois sont trop floues, le pouvoir discrétionnaire du juge tranche les questions dans un sens plus généralement défavorable aux femmes, car la magistrature est une institution profondément misogyne»

Une autre cause importante de la pauvreté des femmes chefs de famille, dénoncée de plus en plus, est le désengagement des pères face à leur responsabilité affective et financière. Selon les chiffres du ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, 82 % des mères monoparentales bénéficiaires d'aide sociale ne reçoivent aucune pension alimentaire.

Les tribunaux paraissent plus souvent porter attention aux besoins des pères plutôt qu'à leurs obligations. En ne les obligeant pas davantage à s'acquitter de leurs responsabilités parentales, le tribunal ajoute la détresse matérielle de la pauvreté pour un nombre de plus en plus élevé de mères et d'enfants.

Différentes conséquences de la pauvreté

Je vous ai brossé un portrait très superficiel de la pauvreté chez la mère monoparentale. Voyons maintenant ensemble quelques conséquences de cette pauvreté sur leur santé :

- L'alimentation

En tout premier lieu, soyons conscients-es que le revenu a un effet direct sur le budget alimentaire, le choix des aliments et la qualité du régime.

F
A
F
M
Q

Selon le Dispensaire diététique de Montréal¹, «toute personne dépendante de l'assistance publique ou du salaire minimum vivant en-dessous du seuil de pauvreté ne peut se procurer le minimum vital essentiel au maintien de la santé des membres de la famille».

Ne bénéficiant pas d'une saine alimentation, ces femmes et ces enfants souffrent de malnutrition avec pour conséquences les effets suivants :

- de multiples infections et manque de résistance de l'organisme

- la malnutrition est aussi un facteur qui limite le développement intellectuel et l'activité physique.

La déficience vitaminique causera aussi anémie, fatigue, léthargie, anxiété, hypersensibilité, irritabilité que, malheureusement les médecins, ne relieront pas toujours à la sous-alimentation, avec le résultat de sur-médicalisation.

La plus grande partie du budget de la famille démunie devant être réservée pour le logement et le chauffage, il lui reste la seule possibilité de couper sur la nourriture.

Les femmes ayant été éduquées à penser d'abord aux autres, elles seront donc en général plus affectées par la malnutrition puisqu'elles diminueront tout simplement leur portion afin de pouvoir augmenter le menu de ceux qui les entourent.

- Le logement

Un autre facteur de risque sur la santé des familles pauvres est le logement. Elles doivent consacrer une part de plus en plus grande de leur revenu pour se loger conven-

ablement; des ménages ayant un revenu inférieur à 15 000 \$ consacre 40 % au loyer, tandis que pour une famille à parent unique, c'est souvent 50 % qu'elles doivent y consacrer.

Les familles défavorisées vivent souvent dans des logements insalubres. Dans son dossier «Pauvreté - santé - nutrition», le DSC de Verdun, en 1984, déclarait ce qui suit : «Les logements mal isolés, mal chauffés, sans commodités, sombres, délabrés et souvent surpeuplés seraient à l'origine de nombreuses infections respiratoires, favoriseraient l'écllosion de maladies contagieuses, de problèmes cutanés et de problèmes visuels. Ils seraient également la source de nombreux accidents et intoxications.»

La volonté des gouvernements tant provincial que municipaux de procurer des logis convenables aux plus démunis est encore trop faible. De plus, les pauvres n'ont pas le choix des quartiers où s'installer, les HLM n'étant pas construits dans les secteurs les plus recherchés des municipalités. Il y a donc un danger de ghettoïsation constant qui ne doit laisser personne indifférent.

Il est très difficile de se sortir de l'extrême pauvreté et les normes de l'aide sociale sont telles qu'elles favorisent le maintien des femmes dans la pauvreté et l'isolement. Par exemple, si celle-ci est tentée par la cohabitation, elle devra perdre 85 \$ par mois. Si elle a un «chum» qui habite avec elle, celui-ci devient responsable et de la femme et des enfants de celle-ci

Prend-elle son courage à deux mains et décide-t-elle d'intégrer le marché du travail ! Voici ce qui l'attend si elle n'a ni métier, ni profession. Elle entre dans une ronde infernale, c'est-à-dire qu'elle passera de l'aide sociale à un projet de développement de l'emploi, ensuite à l'assurance-chômage et retour à l'aide sociale et toujours pour des salaires dérisoires.

- Le stress

En plus des difficultés énumérées plus haut, la mère parent unique récoltera une prime supplémentaire à la pauvreté : le stress familial. Ce stress et les troubles mentaux souvent inhérents à celui-ci sont parmi les problèmes importants que connaissent les femmes monoparentales.

Les troubles de sommeil, les difficultés à se concentrer, l'augmentation du nombre de cigarettes ou de boissons alcooliques consommées ainsi que la sur-médicalisation sont tous des symptômes reliés au stress. Ajoutez à cela d'autres conséquences comme l'isolement social, la pauvreté affective, la dépression, le manque de confiance en soi, etc. et vous avez un portrait à peu près complet. Elles sont dépassées par les événements, démolies psychologiquement et elles se sentent débordées par la tâche qui les attend.

Toutes ces difficultés, ainsi que celles reliées à la garde d'enfants, à l'accès au marché du travail ou à l'aide sociale soulignent l'incidence des problèmes socio-économiques sur la santé psychologique des femmes chefs de

famille. Un soutien psychosocial est essentiel pour aider les femmes à faire face au stress et à l'anxiété engendrés par leur situation.

Il est important de souligner ici l'erreur de certains intervenants de croire que la façon dont fonctionne une famille en état de crise est une de ses caractéristiques habituelles en temps normal et donc de l'étiqueter comme chaotique, désorganisée ou dysfonctionnelle.

Soutien possible des CLSC

Depuis le début de mon implication dans les groupes communautaires et auprès des personnes séparées/divorcées, j'ai toujours trouvé assez incompréhensible l'absence de «prévention» au niveau des interventions psycho-sociales.

Les CLSC ont une vocation sociale et sanitaire. Ils se doivent donc d'être le plus près possible de la population et des problématiques de celle-ci. Bien que vous ne soyez pas les uniques responsables de cet état de fait, il me semble qu'on répond de mieux en mieux aux situations de crises mais que le volet prévention est plutôt absent.

Par exemple, prenons l'absence de mesures de dépannage ou de répit pour la mère surchargée temporairement. Pourquoi les CLSC n'offriraient-ils pas des services de halte-garderie là où ils sont absents afin d'alléger le fardeau des mamans et leur permettre de s'aérer ?

Une clientèle nouvelle pointe aussi à l'horizon depuis quelques années et celle-ci a grandement besoin de mesures de prévention et de

(suite à la page 22)



LES 15 ANS DE LA FAFMQ

Monologue créé à l'assemblée générale 89 par la responsable régionale de Montréal, madame Colette Lepage-Viger

Bonsoir !

Je ne suis pas Françoise Guénette. elle n'était pas libre à une semaine d'avis!

Pour ceux qui ne me connaissent pas, je suis Colette «Guénille» celle qui ne sait pas dire « non »

Il y a une semaine, la belle Céline Signori me demandait avec sa voix qui porte, « Colette voudrais-tu faire un petit monologue pour le 15e anniversaire » ? Pas déjà le 15e, il me semble que nous venons de fêter le 10e ? *Oui, mais on l'a fêté en retard !*

Le lendemain, elle s'est associée une femme d'organisation pour me convaincre, Denyse Plante. ... «Pourrais-tu présenter un bref historique en cinq minutes ? Envoie donc, t'es capable, tu l'as déjà prouvé »

Au 10e anniversaire, vous vous souvenez, on me faisait dire « Deux minutes pis j'arrive » maintenant on m'accorde 5 minutes pour vous relater 15 années de réalisations.

15 années, ça peut être court, puis ça peut être long, tout dépend! Ceux qui ont été mariés durant 15 ans et plus, savent que ça peut être long, les autres ne le savent pas, ils ont coupé court!

15 - 10 = 5 ans cinq ans que vous me revoyez à l'assemblée générale

Pour reculer un peu dans le temps et nous rafraîchir la mémoire..

Vous vous souvenez, l'année dernière à l'assemblée générale, nous soupions en compagnie de Madame la Ministre Gagnon-Tremblay Non, plutôt, madame Gagnon-Tremblay est venue souper avec nous. Je saisis l'occasion pour la féliciter publiquement pour son «beau programme » Elle est passée enfin la « maudite loi 146 » celle qui a fait grincer tant de bonnes gens

Tiens un bonhomme (il est veuf) racontait à ma fille la semaine dernière qu'il ne pouvait pas se faire une petite amie parce que ses enfants avaient peur qu'il se remarie et qu'il soit obligé de partager le patrimoine familial, «tout ça à cause de la maudite loi 146 »! lui a-t-il dit.

Si vous avez des parents, des amis qui ont le même problème, rassurez-les, mais prévenez-les, il y a tant de femmes manipulatrices, enjoleuses et ensorcelleuses (hum!)

En 87 nous avons un congrès d'orientation « informer, soutenir, consolider», nous continuons toujours dans cette même veine

Dès 79-80, le thème du Congrès d'orientation était «Les enfants des familles monoparentales » En 86, L'assemblée générale suivait

le Colloque sur « La monoparentalité, une question d'actualité ». Au colloque nous avons pris contact avec les enfants par leurs mémorables dessins. Comme nous avons de la suite dans les idées, l'année dernière, nous avons parlé à leur place grâce au jeu de la famille, et cette année nous leur faisons de la place et leur cédon la parole!

Dans un passé plus rapproché la semaine dernière, c'était la Semaine nationale de la famille, 5 ans déjà. En passant, Madame Signori a été élue présidente du Comité pour l'an prochain. Ce n'est pas pour me vanter devant les autres responsables régionales mais je veux vous faire part du grand succès que j'ai eu à la soirée de clôture de la Semaine. Au moins 10 personnes sont venues se réchauffer au feu de joie J'ai une bonne idée pour l'année prochaine, je vais organiser un bingo géant, comme à Kahnawake. J'espère attirer au moins 100 personnes!

Encore dans ce passé immédiat, La Presse annonçait la semaine dernière que le taux de divorces a haussé de 11% au Canada en 87, et de 5% au Québec, soit 19135 Comme je suis optimiste, et que je regarde toujours le bon côté des choses, je dis « on devrait pouvoir

trouver de la relève bientôt! »

Avez-vous songé, si on pouvait ramasser toutes les larmes que les membres ont versées en 15 ans, on pourrait certainement remplir quelques baignoires pour arroser nos fleurs. Moi toute seule, je pourrais remplir un plat à vaisselle.. Avez-vous lu le Manifeste de 83 ? Quel document émouvant ! Il en a fait pleurer des mères!

Si on pouvait monnayer tous les efforts, les énergies, les heures de bénévolat consacrés aux associations par les membres en 15 ans, on pourrait bien se construire un beau gros H.L.M

Pour ma part, comme vous probablement, j'ai connu deux directrices générales, et autant de présidentes « Il paraît qu'ils en ont passé au moins 6 depuis la fondation » ! Je me dis que, « c'est comme le journalisme c'est payant, à condition d'en sortir »!

Depuis sa fondation en 1973 -74, et jusqu'en 1982, l'organisme s'est appelé Le CARREFOUR des associations de familles monoparentales Savez-vous pourquoi les têtes dirigeantes du temps ont décidé de changer de nom? Moi non plus! C'est parce qu'au fur et à mesure que la boîte grossissait, pour éviter la confusion, pour ne pas qu'on

VIE ASSOCIATIVE...VIE ASSOCIATIVE... VIE ASSOCIATIVE...

prenne le Carrefour pour un centre d'achat, tel le Carrefour Laval, le Carrefour Anggrignon, le Carrefour de Rimouski. La Fédération, semblait plus impressionnant, plus chic, moins Centre de rencontres quoi! Oh, il devait bien y avoir une raison plus sérieuse!

Imaginez, la « pauvre » Céline Poirier, répondre 100 fois par jour, bof, 50 fois par jour, la Fédération des associations de familles monoparentales du Québec bonjour! Elle est tannée, elle aimerait bien pouvoir raccourcir et répondre « la monociation bonjour » ou « le vieux Jacques-Viger bonjour » En tous les cas, on peut dire qu'elle est patiente, Céline Poirier.

En remontant dans le temps, que de mémoires ont précédé divers projets de loi portant tous des numéros aussi excitants les uns que les autres, 39, 69, 89, 183, 146, bingo! On pourrait faire un petit jeu de société, à quoi correspond le 183? Madeleine ne souffle pas la réponse. Ah! oui, « la perception des pensions alimentaires », et le 89? Madeleine... Madeleine, je t'en prie! « La réforme du code civil sur la famille »! Autant de projets de loi, autant de Mémoires, sur la Réforme du divorce, de la fiscalité, de l'aide sociale, de l'insuffisance du Revenu, des services de garde, etc. etc. si vous en voulez d'autres, consultez la liste qu'on vous a remise ce matin

F Depuis ses tout débuts, le
A Carrefour s'était consacré à
F la promotion sociale des fa-
M milles monoparentales. Vers
Q

78-79, on a constaté qu'il fallait aussi se pencher sur la situation économique des familles monoparentales. En 84-85, le thème de l'assemblée générale portait sur « une politique de revenu pour les familles monoparentales ». Cet objectif se poursuit encore aujourd'hui.

C'est en 78-79 qu'on a entamé le processus de régionalisation. Six régions ont alors formé le Comité des responsables régionales. Le Comité régional est le pont qui relie les associations à la Fédération. L'intérêt des délégués fait la force du tablier de ce pont!

Pour faire circuler l'information, deux outils sont à la disposition des membres. Depuis 75-76, le Bulletin de liaison. L'Entre-nous prend naissance en 81-82. Ces deux publications sont les vôtres. Vous pouvez les utiliser pour partager une expérience de vie ou une activité ponctuelle.

Plusieurs comités ont aussi travaillé à l'avancement des dossiers et à l'évolution de la Fédération. J'en cite quelques-uns, Le Comité des structures, Rôles et orientations, finances, publicité, du bulletin, sans oublier ceux qui ont étudié l'aspect politique de divers sujets « chauds ».

Un coup de chapeau à ces personnes pour leur précieuse contribution!

Je suis de la première cuvée du « Plan des formatrices », comme vous voyez, je continue de fermenter. Levez-vous ceux et celles qui ont suivi cette session de formation!! On s'aperçoit que plusieurs « agents multiplicateurs », comme les appelle

Denyse, sont ici ce soir. Ils laissent macérer les ingrédients qui leur ont été infusés pour faire d'eux des animateurs-trices « potables ».

Oui la Fédération, plus familièrement surnommée la FAFMQ, c'est une histoire de luttes, de revendications, de solidarité, de ressourcement. C'est aussi une histoire d'implication, et d'appartenance. Elle continuera de rayonner tant et aussi longtemps qu'elle répondra à un besoin social.

J'ai une bonne nouvelle pour vous, je ne serai pas au 25e. Vous non plus sans doute! D'autres viendront annoncer que depuis 1992, la perception des pensions

alimentaires est maintenant « automatique », puis, que depuis 1995, la maudite loi 146, qui avait oublié « les conjoints de fait et les héritiers illégaux » a été amendée, et que les familles monoparentales, en majorité, des pères chefs de familles, ont toutes un revenu décent et quoi encore!

Quant à moi je ne sais pas où je serai dans dix ans mais j'espère que je ne serai pas seule dans mon p'tit coin à chiquer la guenille.

Bon dessert!

Colette Lepage-Viger





DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, OCTOBRE 1989

L'assemblée générale a entériné la recommandation du Conseil d'administration de tenir un Congrès d'orientation en octobre 90. La recommandation faisait suite aux ateliers de discussion sur *Le rôle politique des associations* et sur *Le droit et la reconnaissance au financement pour les associations et pour l'organisme familial*.

Il va sans dire que le *Plan d'action 89-90* doit tenir compte de ces changements. Nous vous présentons les buts et les priorités retenus dans le Plan d'action voté en assemblée générale.

Buts de la FAFMQ

I- Améliorer la situation socio-économique des familles monoparentales

II- Habilitier les membres au rôle associatif et politique de la FAFMQ

Priorités de l'année

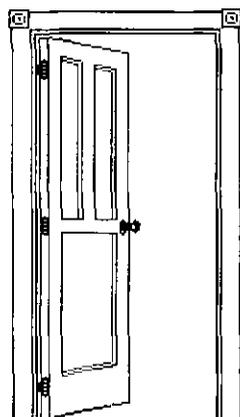
1- Repréciser nos orientations, en fonction du but fondamental de la FAFMQ, axées sur les besoins des familles monoparentales et selon les clientèles rejointes

2- Assurer la sensibilisation, la réflexion et la conscientisation des membres sur les conditions de vie en vue d'améliorer la situation socio-économique des familles monoparentales

3- Améliorer la situation financière des associations et de l'organisme provincial

4- Assurer la formation aux trois paliers de la Fédération et promouvoir l'action politique

5- Assurer l'intégration des enfants dans les activités des associations. Cette priorité rejoint les demandes qu'exprimaient les jeunes à la fin de leurs ateliers, lors de l'assemblée générale de la FAFMQ



LA PAROLE EST AUX JEUNES



Deux groupes d'adolescents présents durant toute la fin de semaine de l'assemblée générale de la FAFMQ ont fait connaître aux parents « Leur dire ». Laissons la parole aux jeunes.

SKETCH

MESDAMES, MESSIEURS,
BONJOUR.

Après une fin de semaine super à partager entre jeunes nos expériences sur la séparation, voilà un petit sketch pour illustrer ce que nous voulons vous dire.

PIERRE: Où êtes-vous en fin de semaine? On vous a pas vus à la disco vendredi?

SOPHIE: On avait une assemblée générale dans un hôtel. On était dans l'Association avec nos parents.

NADIA: C'est quoi le trip d'aller là?

GENNY: Cela nous a permis de parler du divorce de nos parents, de nous exprimer et de vivre une super de belle expérience.

MÉLANIE: Vous avez eu le courage de dire ça à des étrangers?

JEAN-PIERRE: On était tous dans la même situation, alors on a pu tous se comprendre.

MÉLANIE: Yeah! Vous avez l'air d'avoir aimé ça?

GENNY: Oui car on a eu la chance de partager nos sentiments et on a eu plein

d'activités: piscine, ateliers, croisière... On veut revivre cette expérience et nous voulons que d'autres jeunes comme nous la partagent.

PIERRE: Oui, qu'est-ce qu'on peut faire?

JEAN-PIERRE: Partir une association de jeunes avec nous. Aller les chercher chez les enfants des parents victimes du divorce ou dans les écoles...

NADIA: Oui, mais qu'est-ce qu'on ferait avec eux autres?

SOPHIE: Des activités, des sorties, des ateliers et beaucoup d'autres choses intéressantes avec ou sans les parents.

PIERRE: Qui va nous aider?

SOPHIE: On va avoir un représentant dans leurs réunions et Assemblée générale, puis ils vont savoir de quoi on a besoin.

NADIA: OK. On embarque?

TOUS: Oui, on embarque.

GENNY: OK!

TOUS: All right! Parce qu'on a besoin de beaucoup de jeunes...

ALL RIGHT!

OK!

OK!

ALL RIGHT!

Les ados

F
A
F
M
Q

LES NOUVEAUX MEMBRES DU C.A.



Moe Ayacha, Lisette Lacroix, Aline Lamarre, Marie-France Pothier, Claudette Hubert, Gisèle Tremblay, Carmen Laflamme et Marie-Claire Ross.

LES RESPONSABLES RÉGIONALES



Colette Lepage-Viger, Charlotte Lever, Raymonde Gagné, Lucie Tétreault, Denise Perreault, Rachel Beauchemin et Armande Ross.

MESSAGES DES 10-12 ANS

1- Dans l'Association, on voudrait avoir une salle ou un petit coin pour nous. Nous autres, les jeunes, on veut notre place dans l'Association. On veut que ça serve ce qu'on dit!

2- Décider avec les parents des activités à organiser dans l'Association. On trouve qu'on a une petite place dans l'Association.

3- Des sorties-loisirs, qui ressemblent à notre fin de semaine. Des activités qui

s'adressent aux enfants comme celles pour les parents.

4- Former un mini-conseil d'administration enfants, avec un président. Une vente de chocolat ou autres pour financer les activités de l'Association. Souvent les parents nous prennent pour des bébés. On veut notre place dans l'Association.

ON VEUT QUE ÇA SE FASSE!



LETTRES DES ADOLESCENTS (13-16 ANS)

Chers parents,

Nous voulons vous remercier de nous avoir amenés ici, en fin de semaine. Mais, ce n'est pas juste pour ça que nous vous parlons., c'est à cause du « divorce ». Il y a des enfants qui ont besoin de votre compréhension et de votre présence. Ce n'est pas grand-chose, mais nous avons parlé de nos sentiments envers le divorce et il y a eu des résultats étonnants. En passant, ça nous a fait vraiment du bien d'en parler.

Nous avons une confiance à vous faire. C'est que nous, enfants des familles monoparentales, voulons avoir notre propre réunion, notre propre conseil à tous les mois. Nous souhaitons très fort l'appui des parents, et nous espérons que ça fonctionnera.

Merci

Chers parents,

Il nous fait grand plaisir d'être parmi vous en fin de semaine. Nous sommes très contents que vous ayez pensé à nous cette année. Nous savons que le divorce a été une chose très difficile pour vous mais nous aussi, les enfants, avons été touchés par cela. Pendant les quelques jours passés ici, nous avons parlé de beaucoup de choses et entre autres de la manière

que les parents annoncent le divorce, aussi avant, pendant et après le divorce. Alors cela nous a soulagés. Et on veut que d'autres jeunes des associations aient la chance de participer à une rencontre comme cela.

Alors nous avons pensé de ne pas laisser tomber lorsque nous serons partis d'ici.

Nous avons l'intention de parler aux jeunes de chez nous et de leur faire signer un genre de pétition pour

que eux aussi participent à cela. Entre autres nous voulons nous aussi nous monter une association. Pour que nous aussi on ait des réunions et que ça bouge. Alors on vous remercie grandement de cette fin de semaine.

Bonjour les parents,

Ça nous fait vraiment plaisir d'être avec vous pour une première fois à l'Assem-





jeunes passent par là. À partir de maintenant nous voudrions être au courant de vos rencontres, même avoir des rencontres entre jeunes. Mais pour tout cela nous avons besoin de vous, les parents. Nous voulons que vous les parents pensiez plus à nous les jeunes. De toute façon, on est là. Pourquoi pas s'occuper de nous. Tout ça c'est pour vous aider à mieux vivre le divorce.

Chers parents,

Nous sommes heureux que vous ayez pensé à nous, Maintenant nous comprenons mieux la séparation de nos parents. Nous pouvons aider les autres jeunes à s'en sortir, avec votre aide. Nous nous sommes vidés en fin de semaine et ça nous a fait du bien. Nous voulons que ça n'arrête pas là, que ça continue pour tous les autres jeunes. Ils ont besoin eux aussi d'en parler.

Gilligan et ses Joyeux Naufragés et Les Dynamos!

blée générale. Cette fin de semaine nous a permis de nous amuser mais surtout de faire part aux autres de ce que nous vivons face au divorce, et de constater que nous ne sommes pas seuls au monde à ne plus faire partie d'une famille nucléaire. Pour tout cela, merci beaucoup.

Mais voilà, on ne veut pas que cette belle expérience soit sans suite. Alors, d'un commun accord, on s'est dit que ce serait «son-gé» si on pouvait nous aussi avoir une petite association de jeunes, tout en étant supportés par vous. Nous sommes conscients que nous devons nous y impliquer et, vraiment, on est décidé à le faire. Des petites réunions quelques fois par mois, des activités spécialement faites pour nous et par nous et notre participation à tous les ans à

l'Assemblée générale, voilà ce que nous désirons.

Chers parents, pour cela, nous avons besoin de votre appui et de votre accord. Il est temps que nous prenions la place à laquelle nous avons droit dans la grande famille qu'est la FAFMQ.

Merci

Chers parents,

Il nous fait plaisir de savoir que vous avez pensé à nous enfin. Ce week-end on en avait vraiment besoin. Il nous fait du bien de parler avec d'autres jeunes, comme vous, vous avez besoin de vous parler en parents. Bien nous les ados c'est la même chose. On s'est rendu compte que nous n'étions pas les seules jeunes à avoir des problèmes. Mais ce qu'on a vécu il faudrait que tous les



LE RESPECT DE L'ENFANT



Le débat autour de l'enfant a pris, au cours des dernières années, une grande amplitude. La détresse des couples incapables d'avoir un bébé, les questions d'éthique soulevées par les nouvelles méthodes de fécondation (bébés éprouvettes, mères porteuses...), les appels des mères et des enfants du mouvement « retrouvailles » s'opposent, dans les médias, aux enfants battus, violés, victimes d'inceste, abandonnés et aux batailles sur l'avortement.

Il y a une vingtaine d'années, on « subissait » un enfant. Nous n'avions que peu ou pas de contrôle sur les grossesses. L'enfant arrivait et nous devons nous en accommoder. Aujourd'hui, des couples, surtout les femmes,

endurent de grandes souffrances et paient des sommes importantes pour avoir, peut-être, leur enfant!

Pourquoi vouloir un enfant? Est-ce l'instinct de préservation de la race qui nous anime? Est-ce un trop plein d'amour, ou un désir égoïste de donner naissance à un être qui dépendra de nous? La réponse n'est pas claire.

Je me rappelle avoir fortement désiré mes deux enfants. Je ressentais comme un vide, un manque à combler tout au fond de moi. C'est comme si notre amour de couple ne suffisait plus à répondre à notre besoin d'aimer.

Et puis ils sont arrivés! Merveilles! Quel amour, quelle tendresse, quel respect j'ai senti pour ces

tout-petits! Je les avais mis au monde. Ils étaient eux. Pas des copies de nous mais des êtres distincts, des personnes. J'ai senti une impression de grande responsabilité envers eux. J'avais, j'ai encore, le devoir de les guider tout en respectant leurs caractères, leurs idées, leurs goûts. Je ne suis pas là pour leur imposer de force mes valeurs, mes façons de voir. Ils sont des personnes à part entière et je dois tenir compte de cette éventualité.

J'ai attendu cinq ans avant de me séparer de mon mari. Supposément à cause des enfants: ils sont trop petits, ils souffriront... À ce moment, je ne les ai pas respectés. Je me suis renfermée sur moi, coupée du monde (donc d'eux aussi) par ma souffrance, sans leur faire confiance, sans leur parler. Et, pendant cinq ans, ils se sont demandé si je les aimais encore!

Et puis, vint la solitude à trois. Il y eut des moments difficiles, bien sûr! Mais je me suis obligée à expliquer aux enfants, chaque fois, pourquoi j'étais triste ou pensive ou inquiète, sans entrer dans les détails. Il me semble qu'ils acceptaient mieux mes états d'âme. Au moins, ils savaient que ce n'était pas leur faute!

Bien sûr, comme toute mère qui travaille, je n'ai pas beaucoup de temps à leur consacrer. Je compense la

quantité par la qualité. Quand je suis là, j'écoute avec mes oreilles mais aussi avec mon cœur, mon esprit. Comme bien des enfants de divorcés, ils se sont retirés, réfugiés dans un monde qui leur appartient, qui ne les a pas blessés et ont tendance à n'en sortir que lorsqu'ils ont besoin de nous. Leur père et moi l'avons à peu près accepté. Les enfants savent qu'ils trouveront une oreille disponible au besoin. Quand cela se produit, j'évite de juger. Je les fais parler davantage, j'essaie de comprendre. En gardant à l'esprit qu'ils sont des personnes à part entière, que leurs idées sont aussi valables que celles de n'importe qui, c'est plus facile.

Je compense aussi le peu de temps que nous passons ensemble par des gestes de tendresse. Leur dire que nous les aimons, le leur prouver par des gestes affectueux, des baisers, des taquineries, est plus efficace que de leur donner argent et cadeaux. Cela les valorise, ils ressentent alors davantage que nous les aimons pour eux, pour ce qu'ils sont.

La plus grande marque de respect que nous pouvons donner à nos enfants c'est de leur faire confiance.

Lise Ashby

F
A
F
M
Q



LE PLAN D'ACTION GOUVERNEMENTAL 89-91: FAMILLES EN TÊTE

Où se situent les familles monoparentales dans ce plan d'action?

La lecture de ce Plan d'action nous révèle la grande inquiétude du Gouvernement face à la dénatalité. Sa politique globale se veut un outil capable d'accompagner les futurs parents dans leur choix et les parents actuels dans leurs fonctions et leurs responsabilités.

Il n'est donc pas surprenant d'y trouver 4 résolutions véritablement natalistes et 8 autres en périnatalité.

La Fédération des associations de familles monoparentales du Québec (FAFMQ) est consciente qu'une politique familiale doit rejoindre toutes les sortes de familles : familles biparentales, familles monoparentales, familles recomposées, parents mariés, parents non mariés, familles de diverses ethnies, familles immigrantes et familles autochtones et rendre compte des mesures que chaque ministère entend prendre en ce qui les concerne.

Le Plan d'action comprend 11 études ou recherches, 12 programmes d'intervention ou de formation; 5 comités de travail et 8 instruments d'information. Selon l'idéologie gouvernementale, le partenariat est hautement recherché. 7 recommandations font appel à la collaboration soit des universités, des médias, des mu-

icipalités, des commissions scolaires, soit des organismes communautaires.

Les organismes communautaires

Pour leur part les organismes communautaires sont interpellés dans 4 résolutions dont l'une traite du soutien économique aux organismes communautaires; la deuxième, en éducation des adultes, traite de la formation à la vie familiale selon les cycles de vie des familles, une autre propose un guide de la famille comprenant l'ensemble des programmes gouvernementaux ainsi que le répertoire des organismes familiaux et des ressources disponibles et la quatrième propose un programme d'encouragement à l'expérience de nouvelles méthodes d'intervention dans les établissements et les organismes communautaires.

La famille, en général

A l'analyse de l'ensemble des résolutions, on compte 16 qui s'adressent à la famille en général, parmi lesquelles il en est 3 plus spécifiques; la première pour familles à faible revenu; la deuxième aborde un programme d'accès à l'égalité pour les familles dans les équipements de loisirs et la troisième touche les familles des communautés culturelles.

Les thèmes spécifiques touchant la famille

De plus, le Plan d'action aborde des thèmes spécifiques qui peuvent toucher les familles monoparentales au même titre que les autres familles. Ce sont les familles nombreuses, la politique en périnatalité, la violence en milieu familial, le travail, l'école, les loisirs, le logement, le droit familial, et la question des enfants majeurs à charge, thèmes pour lesquels plusieurs résolutions sont apportées. On a souligné également les éléments de l'Énoncé de politique sur les services de garde et la réforme de l'aide financière aux adultes sans y ajouter de nouvelles résolutions.

Par ailleurs certaines résolutions sont questionnables, contestables mêmes et nécessitent une consultation publique ou à tout le moins une étude plus approfondie du sujet. Voyez par vous-mêmes.

La philosophie gouvernementale aborde de façon insidieuse la responsabilité parentale de l'enfant à charge et occulte la femme dans la famille.

Un nivellement des termes a occulté la violence conjugale pour parler de la violence en milieu familial. Le congé de naissance ignore la spécificité féminine de la grossesse - un congé de

maternité ne peut jamais être un congé accordé à un père. Il y a une différence entre être parent et accoucher, n'en déplaise au Gouvernement. De toute façon la Cour suprême s'est prononcée sur le sujet en accordant au père un congé qui était différent du congé de maternité afin d'éviter de réduire les prestations d'assurance-chômage concernant le congé de maternité.

Dans le but avoué de responsabiliser les deux parents, le Plan d'action veut faire accepter la présomption de paternité aux unions de fait, définir la filiation des enfants issus de nouvelles technologies de procréation, procéder à une spécification des critères pour établir les montants octroyés aux enfants à titre de pension alimentaire et cerner la responsabilité financière des parents quant à leurs enfants majeurs.

L'intention officielle est louable certes mais les intentions cachées ne seraient-elles pas de réduire l'aide aux familles? Examinons ensemble les quatre points.

La présomption de paternité est sans doute un premier pas vers la reconnaissance des unions de fait pour éventuellement les inclure sous la juridiction du Code civil du Québec. Mais c'est surtout une dérobade du gouvernement, qui vise à dimi-

nuer les prestations d'aide sociale. Toutes les paternités, présumées par l'État, empêcheront les mères célibataires de recevoir l'aide sociale pour elle et leur enfant sous prétexte que le père présumé doit être responsabilisé.

C'est tout de même curieux. Quand le gouvernement veut responsabiliser le parent hors foyer, c'est la famille monoparentale (le parent avec enfant-s à charge) qui est coupée dans ses prestations, qui est pénalisée.

L'intérêt du gouvernement à vouloir définir la filiation des enfants issus des nouvelles techniques de procréation ne renferme-t-il pas, là aussi, un désir de réduire les prestations, en sachant sur qui taper pour payer une pension alimentaire

Quant au troisième point, établir des critères pour déterminer les montants octroyés aux enfants à titre de pension alimentaire, le Gouvernement veut s'assurer que le tribunal tienne compte du coût réel de l'enfant dans la détermination d'une pension alimentaire pour l'enfant. C'est fort bien sauf que le gouvernement peut se servir de ce montant pour diminuer la prestation en alléguant que la prestataire doit aller chercher elle-même ce montant. Elle n'aurait droit qu'à l'excédent du montant comme aide sociale. Ce serait alors le même procédé que pour les prêts et bourses. Ce n'est pas que l'enfant reçoit de l'aide mais c'est qu'on présume qu'il reçoit l'aide financière de ses parents.

Cerner la responsabilité financière des parents quant

à leurs enfants majeurs nous laisse perplexe. Le gouvernement semble chercher la façon de faire payer les parents, toute leur vie, pour leurs enfants. Une politique familiale doit apporter de l'aide aux familles avec enfants mineurs et non pas voir cette aide diminuée.

alimentaire, le système prendrait seul charge de la pension. Ainsi les relations entre ex-conjoints se confindraient à la question des enfants.

Voilà une manière logique et efficace de responsabiliser les deux parents. Qu'attend donc le gouvernement pour agir?



Le service de perception automatique des pensions alimentaires

La FAFMQ constate que le plan d'action gouvernemental passe à côté d'une solution qui saurait davantage responsabiliser les deux parents.

Il s'agirait d'établir un service de perception automatique des pensions alimentaires. La perception automatique éliminerait toutes les tractations et le chantage émotif qui ont cours entre les ex-conjoints sur la question financière. A partir du jugement octroyant une pension

La FAFMQ tient à souligner le retard du gouvernement à établir un service de médiation familiale dans tous les districts judiciaires du Québec. Il n'est que normal que ce service fasse partie du Plan d'action 89-91, mais il est urgent qu'il soit instauré dans les plus brefs délais. Rappelons également l'importance de négocier l'aspect financier et l'aspect de la garde de l'enfant à l'intérieur d'un service de médiation familiale globale. C'est pourquoi nous insistons de nouveau pour que le service demeure sous la responsabi-

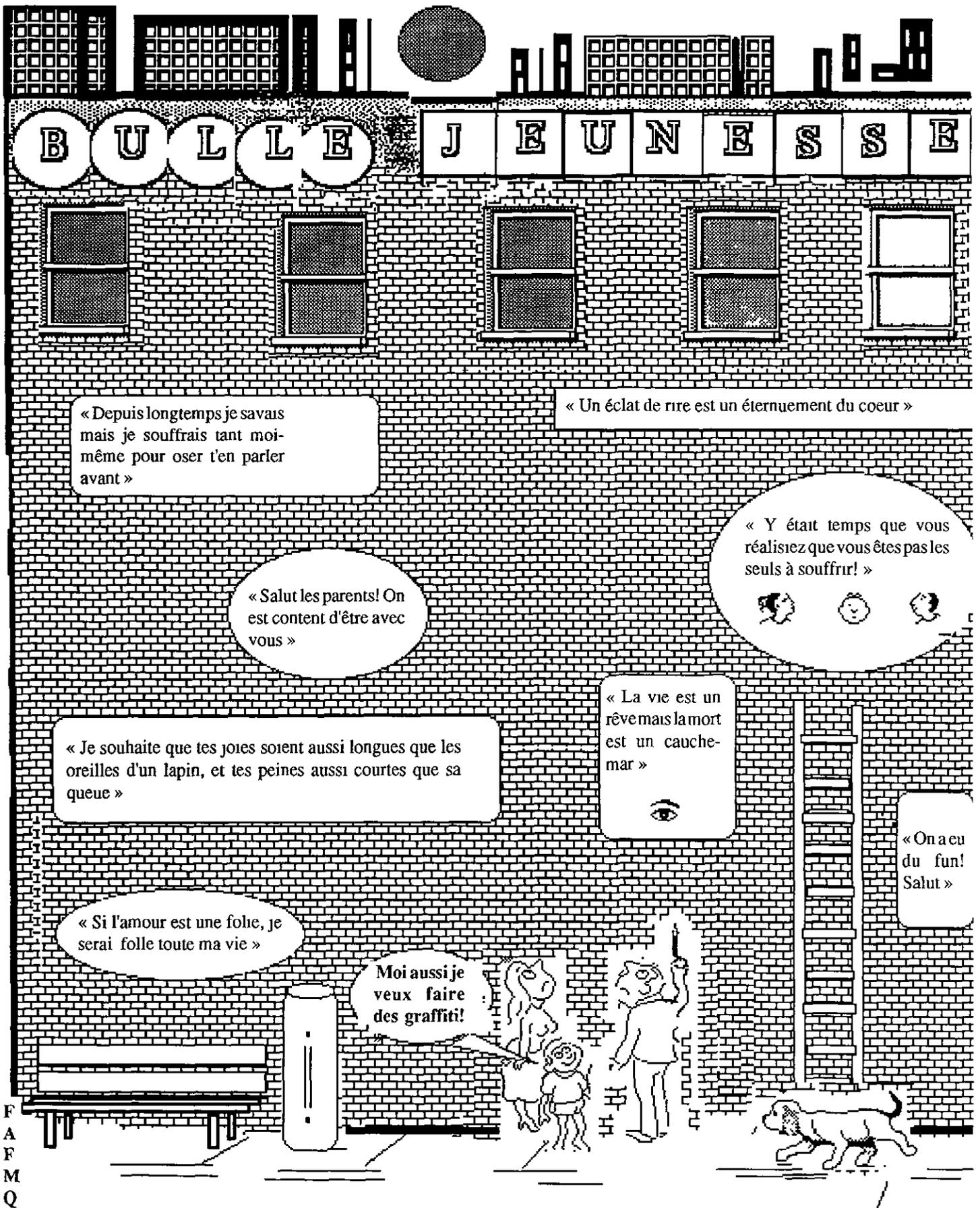
lité des services sociaux et conserve son caractère public et gratuit. La responsabilisation des parents, tant recherchée par le gouvernement, serait mieux comprise et assumée par le biais de la médiation globale.

La Fédération reconnaît que le gouvernement a tenu parole en rendant public son Plan d'action gouvernemental 89-91 en matière de politique familiale. Ce plan d'action, qui rend compte des lois, votées ou déjà déposées, qui concernent la famille, fait aussi état des recherches, études, comités et programmes qui seront mis sur pied. Il réaffirme son intention de prioriser le partenariat sous toutes ses formes.

La Fédération déplore, par ailleurs, le manque d'envergure du soutien aux familles octroyé par l'État même. Dans ce sens le Plan d'action cherche à réduire ses prestations sous le prétexte (louable en soi) de responsabiliser les parents. La Fédération souligne les lacunes du Plan d'action et se reconnaît un rôle de chien de garde face aux mesures gouvernementales qui seront prises.

La FAFMQ qui se définit comme agent de changement social restera très vigilante face aux politiques concernant la famille.





B U L L E J E U N E S S E

« Depuis longtemps je savais
mais je souffrais tant moi-
même pour oser t'en parler
avant »

« Un éclat de rire est un éternuement du coeur »

« Salut les parents! On
est content d'être avec
vous »

« Y était temps que vous
réalisiez que vous êtes pas les
seuls à souffrir! »

« Je souhaite que tes joies soient aussi longues que les
oreilles d'un lapin, et tes peines aussi courtes que sa
queue »

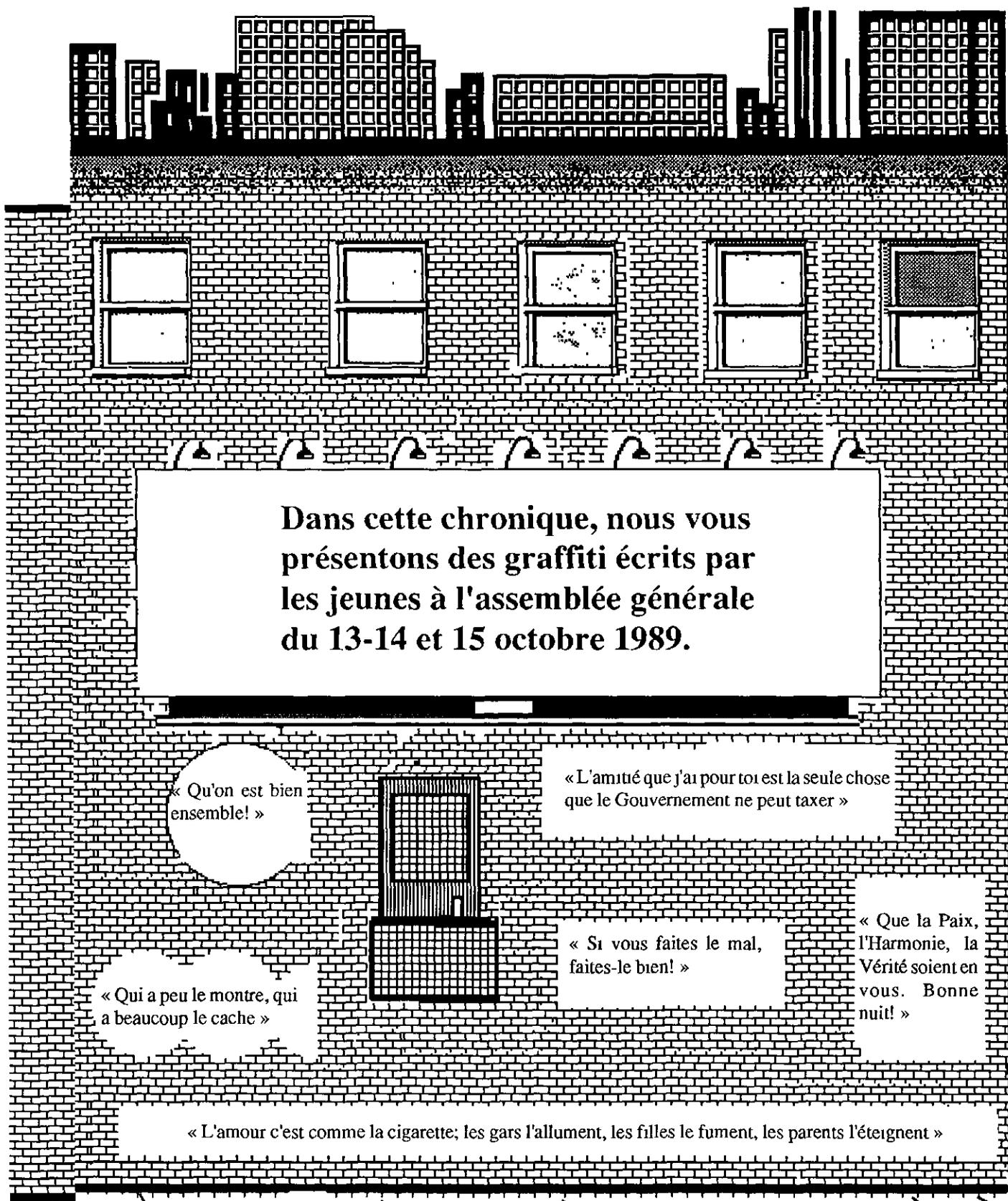
« La vie est un
rêve mais la mort
est un cauche-
mar »

« On a eu
du fun!
Salut »

« Si l'amour est une folie, je
serai folle toute ma vie »

Moi aussi je
veux faire
des graffiti!

F
A
F
M
Q

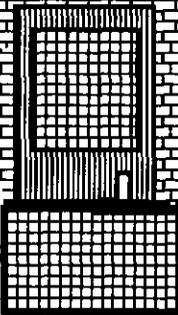


Dans cette chronique, nous vous présentons des graffiti écrits par les jeunes à l'assemblée générale du 13-14 et 15 octobre 1989.

« Qu'on est bien ensemble! »

« L'amitié que j'ai pour toi est la seule chose que le Gouvernement ne peut taxer »

« Qui a peu le montre, qui a beaucoup le cache »

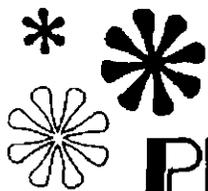


« Si vous faites le mal, faites-le bien! »

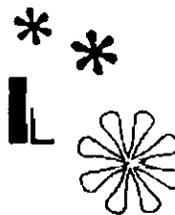
« Que la Paix, l'Harmonie, la Vérité soient en vous. Bonne nuit! »

« L'amour c'est comme la cigarette; les gars l'allument, les filles le fument, les parents l'éteignent »

F
A
F
M
Q



PROFIL MONOPARENTAL



RENCONTRE AVEC LOUISE

Louise nous parle de sa séparation, de la réaction de sa fille Julie à cette séparation, de son expérience de la monoparentalité et de l'engagement du père à l'égard de l'enfant.

- Je te laisse parler et si c'est nécessaire je te poserai des questions plus précises

- Pour moi ç'a été plus difficile avant la rupture qu'après. Je voulais partir, ça m'a pris deux ans à me décider.

- Pourquoi?

- Je vivais à la campagne, pas d'emploi, pas d'argent, pas d'auto: c'était épouvantable. Lui, ce n'était pas une perte, mais j'avais peur d'être seule. Pendant ces deux années, j'ai insisté auprès de mon mari pour qu'il continue de voir Julie après la séparation. Il avait un fils de sa première femme qu'il voyait peut-être une fois par année. Je lui répétais: « Tu ne feras pas ça à Julie! » Au début, il ne payait pas de pension. Je savais que si je faisais appel à des avocats, ça serait fini, il ne verrait plus Julie. Ç'aurait été plus facile pour moi si elle cessait de le voir (je ressentais et ressens encore beaucoup d'agressivité envers lui), mais je ne voulais

pas priver Julie de son père.

- Vous êtes capable de discuter Pourquoi es-tu partie?

- On n'avait pas de chicanes, mais l'indifférence totale, ce n'est pas mieux. Je ne me sentais pas aimée. Je ne partageais pas ses valeurs. Je l'ai connu à dix-sept ans. Quand on est jeune, nos valeurs sont incisées. Elles se définissent à mesure qu'on vieillit, selon les choix qu'on fait. On n'accordait pas de l'importance aux mêmes choses. Par exemple, pour lui, un enfant était un objet, un bébé n'avait pas d'émotions. Julie était une enfant malade. Une malformation rénale à la naissance n'avait pas été diagnostiquée. Toute petite, elle pleurait continuellement et faisait de la fièvre tous les matins. Je ne trouvais pas cela normal. Mais les médecins ne croient pas la mère. On est avec l'enfant vingt-quatre heures sur vingt-quatre, mais on ne peut pas juger! Les médecins disaient qu'elle

n'avait rien. Je ne pouvais pas partager mon inquiétude avec mon mari. Il croyait les médecins, des hommes, détenteurs du savoir, et pas moi. Il semblait dire: « Tu t'énermes pour rien. Elle est en bonne santé. S'il y a un problème c'est que tu n'es pas une bonne mère. » Quand Julie a eu deux ans, elle devait passer un examen très désagréable avec un lavement. Mon mari m'a conseillé de ne pas y aller. Et Julie, à part la fièvre, n'avait pas l'air malade. Elle était éveillée, vivante. Je ne l'y ai pas conduite. À quatre ans, elle a passé le même examen. On a dû l'opérer d'urgence. Elle a failli perdre un rein, parce que la maladie s'était aggravée, avait grugé en dedans pendant tout ce temps où elle n'était pas soignée. Ce jour-là, j'ai passé huit heures, seule, à attendre dans les corridors de l'hôpital.

J'avais besoin d'affection. Ni moi ni ma fille n'en recevions de lui. À cette époque (je n'aurais pas dû), je ne faisais pas de différence entre moi et Julie. Je souffrais donc doublement, autant pour Julie que pour moi.

Pendant les deux années où j'hésitais à partir, toute la question était de le décider à vendre la maison, pour que

j'aie de l'argent en partant (la moitié de la valeur de la maison - il me semblait évident que j'y avais droit). Il ne voulait pas qu'on se sépare. Il tenait à l'image de la famille. Il trouvait aussi probablement commode d'avoir une femme à la maison. J'avais l'impression qu'il tenait plus à la maison qu'à moi. Finalement, il a accepté qu'on la vende et j'ai déménagé. Je ne tenais pas à aller en cour, on m'y a forcée. Le Bien-être social.

Le plus dur dans cette expérience, ç'a été ma situation financière. Je n'ai pas pu trouver du travail tout de suite. J'ai dû aller sur le B.S. C'est effrayant. On devient victime de tous les préjugés sur les assistés sociaux. Le B.S. nous force à chercher du travail, comme si on n'en chercherait pas de soi-même, comme si on avait l'ambition de rester toute sa vie sur le B.S. Je devais faire signer les employeurs qui me faisaient passer des entrevues. C'était humiliant. On ne connaît pas les lois concernant le Bien-être social. Par exemple, on a le droit de posséder 2000 \$ quand on en fait la demande. Je ne le savais pas, j'ai attendu de ne plus rien avoir. Quand j'ai rempli le questionnaire, le préposé insistait sur

le fait que les soins dentaires et les lunettes étaient gratuits. Il sous-entendait: «Profitez-en!», comme s'il m'offrait un bonbon. J'ai dû prouver que je n'avais pas gaspillé l'argent de la maison - le B.S. disposait d'une copie du contrat de vente -, comme si vivre ne coûtait rien! J'ai dû aller à la banque pour obtenir une copie des chèques que j'avais faits. En plus, le B.S. m'a obligée à me séparer légalement. Je ne pouvais pas recevoir de chèques sans leur présenter un document officiel. Ils exigeaient de savoir quelle pension je recevrais.

Je dois dire, par contre, que c'est le B.S. qui m'a trouvé du travail: commis de bureau dans un organisme gouvernemental de logements pour personnes âgées. Un emploi que j'ai adoré. C'était un programme de vingt semaines, mais il m'ont gardée après.

Un ami qui travaille pour le B.S. me dit que je faisais partie de la clientèle rare: ceux qui ne veulent pas être sur le B.S. Je ne suis pas sûre de ça. C'est un cercle vicieux. Je n'ai reçu cette aide que pendant trois mois, et mon estime de moi a pris toute une débarque. Pour quelqu'un qui reste longtemps sur le B.S., ça doit être difficile de croire qu'il est capable d'obtenir un emploi, qu'il le mérite. Recevoir de l'argent sans travailler, disposer de temps libre, ça semble le plus facile, mais on ne prolonge pas cette situation volontairement. C'est le résultat d'un phénomène psychologique: on ne se force pas. Quelque chose est mort. Le B.S. tue les buts, l'ambition, les rêves... Il est quasiment héréditaire. Ceux dont



les parents vivent de l'aide sociale risquent d'en vivre aussi. Leurs moyens sont tellement limités! Leur alimentation est moins bonne et, conséquemment, leur santé et leur développement... S'il pouvait y avoir du travail pour tout le monde!

Le divorce pour moi était positif, une chose, une seule chose dans ma vie que je n'ai pas subie, que j'ai voulue. (Mais pas l'expérience du B.S.!) Je devais me rendre à l'évidence, mon rêve ne se réaliserait pas. Après le divorce, je me suis dit: «Je ne reste plus avec personne. De toutes façons, personne ne peut combler tous mes besoins.» Pourtant je n'aime pas vivre seule. Je me suis habituée à la solitude, mais je ne l'aimais pas.

- Comment t'y es-tu habituée?

- Je me disciplinais. Quand j'avais des downs, je me faisais plaisir. J'allais au magasin. Je voyais plus de gens pour parler. Maintenant que je vis avec Robin, ma vie sociale est très réduite. J'en ai moins besoin. Quand j'ai rencontré Robin, j'aurais préféré un chum pour les fins de semaine à un conjoint

Mon divorce ne m'a pas laissé l'impression de perdre quelqu'un, mais une impression d'échec, ça oui! Quand une relation échoue, il n'y a jamais un seul responsable. J'avais donc commis des erreurs, que je ne connaissais pas. Juste après le divorce, on se pose plein de questions. Mais ce n'est pas le moment où on trouve des réponses! On n'a pas la maîtrise de la conscience: on subit la solitude, la douleur de l'enfant, le B.S. Ce sont des moments très émotionnels, complètement irrationnels. Recommencer une vie commune m'effrayait. Qui sait si je n'allais pas répéter inconsciemment les comportements qui étaient à l'origine de l'échec de la première?

Ce n'est pas possible que deux personnes vivent ensemble la vie que chacune souhaite. L'un fait toujours des concessions pour l'autre. Ma vie était planification et ordre. Celle de Robin, tout le contraire. Il a fallu faire chacun un pas vers la façon de vivre de l'autre.

Si ça devait finir avec

Robin, je ne resterais pas avec quelqu'un d'autre. Je ne me sens pas l'énergie pour rebâtir une relation intime. Ça prend une confiance absolue. Il faut que tu expliques ce que tu es afin que l'autre comprenne tes comportements. Je vivrais seule et j'aurais un chum, pour avoir une vie sexuelle et affective, mais pas aussi profonde. Et je ne me remarierais jamais. Déjà je me suis ramollie en vivant avec un homme. Me marier serait devenir liquide.

- Ramollie?

- On dirait que depuis que je vis avec Robin, je reprends des mauvais plis. Comme s'il fallait que je sois seule pour être forte. Je suis plus dépendante. Après le divorce je travaillais, j'avais appris à conduire. Je n'attendais rien de personne. J'étais fière de moi. Il me semble que je devrais encore être fière de moi. Maintenant je ne conduis plus. Je suis retournée à l'école, ce qui implique une certaine dépendance économique. J'ai obtenu une bourse sinon je n'étudierais pas, je ne pourrais pas supporter la dépendance totale. Mais il est impossible qu'un adulte et un enfant vivent avec 7000 \$ par année. J'ai arrêté un an d'étudier. Ça m'a fait assez de bien de recevoir une paie chaque semaine. Pas pour l'argent en tant que tel, mais pour le sentiment d'indépendance qu'il me procure. Oui, ce sentiment est lié à l'argent que je gagne. Et quand je ne l'éprouve pas, cela déteint sur les autres aspects de ma vie.

- Mais alors pourquoi étudies-tu?

- Parce que j'aime l'étude. Si c'était rémunéré, j'étudiera toute ma vie. Et pour être compétente dans quelque chose que j'aime. Robin pré-

fère que j'étudie. Ça va dans le sens de ses valeurs. Mon travail, ce n'est pas intéressant, c'est un travail comme un autre, mais quand j'étudie, là j'en ai de l'appui!

Mon insatisfaction de moi-même est peut-être liée à ma relation avec Julie. Elle est très accaparante, très difficile. Elle a mal partout, mais si une amie l'appelle, le mal disparaît. On a consulté un médecin qui m'a dit qu'il ne voyait rien de pathologique chez elle, mais qu'il allait procéder à un examen complet du système rénal. Il a aussi émis l'hypothèse que ses douleurs proviennent de ses cicatrices, de son problème anatomique. Elle devrait alors s'y habituer au lieu de s'en préoccuper et de s'en servir pour attirer l'attention. Il paraît que ce phénomène se produit souvent chez les adolescents qui ont été malades plus jeunes. Elle exprime peut-être ainsi sa difficulté à se séparer de moi

- sa maladie a toujours été mon affaire. À treize ans et demi, elle ne prend aucune responsabilité. Elle n'est pas si pire, mais pour ton enfant, tu voudrais que tout aille bien

- *A-t-elle eu des difficultés à l'école après le divorce?*

- Jamais. Elle est très intelligente. Juste après le divorce, elle était collée contre moi physiquement continuellement. Elle avait six ans. Au début elle voyait son père toutes les fins de semaine. Et je me sentais coupable d'être bien pendant son absence. J'avais un immense besoin de solitude parce que Julie

F exigeait toujours tellement
A d'attention. Ça lui a pris du
F temps à se faire des amies (on
M avait déménagé), j'étais la
Q

seule. Maintenant il est déconseillé de sortir l'enfant de son milieu après le divorce. Mais je ne le savais pas. Et moi j'avais le goût de partir. Je serais partie en Afrique! Julie a perdu son père, sa maison, sa grande amie... Je ne comprenais pas pourquoi elle était triste, pourquoi elle ne se sentait pas mieux qu'avant, puisque moi j'étais mieux! Après un certain temps, Julie a vu son père tous les quinze jours. C'était préférable.

- *Pourquoi?*



- Elle n'avait pas d'amies chez lui, pas de loisirs, enfermée dans un appartement, c'est plate! (Ça me fait penser à la garde partagée: je suis contre! On ne pense pas à l'enfant, là-dedans. Est-ce qu'on aimerait vivre dans deux maisons? Ça ne sert qu'à déculpabiliser les parents.) En plus, quand le père prend l'enfant toutes les fins de semaine, c'est frustrant pour la mère qui court le soir pour remplir ses devoirs et qui ne profite pas de loisir avec l'enfant. L'idéal, c'est la souplesse, s'adapter aux besoins, aux désirs de l'enfant. S'il s'ennuie de son père, celui-ci pourrait le prendre un soir dans la semaine. Mais cela, à l'intérieur d'un cadre établi

qu'il faut choisir pour l'enfant. L'enfant n'est pas capable de choisir entre ses parents.

- *Est-ce que tu reçois une pension alimentaire pour Julie?*

- Je n'en ai pas reçue pendant deux ans et demi. Ensuite mon mari m'a donné de l'argent occasionnellement. Maintenant je reçois une pension petite, mais régulière. Je le vois donc. C'est quelqu'un que j'ai beaucoup aimé et que je hais à présent.

J'aimerais lui parler de Julie, mais je vais me frapper au même mur qu'il y a dix ans, me choquer. Il va me répondre. « Oui, oui » pour avoir la paix. Julie, c'était mon enfant à moi toute seule. Il n'en a pas voulu. Je sais qu'inconsciemment, les femmes, on met des obstacles entre les hommes et les enfants. Mais il faut qu'ils l'exigent leur place auprès des enfants. Quand Julie avait seize mois, j'ai travaillé jusqu'à ce qu'elle ait deux ans et demi. Le soir, je laissais toujours le choix à mon mari entre la vaisselle et le bain, qui est un moment très agréable, permettant un contact physique, des jeux. Il n'a jamais choisi le bain

Au début de la sépara-

tion, pour Julie, je camouflais toujours l'indifférence de son père. Je voulais en préserver l'image dans l'esprit de Julie. Une fois, à sa fête, son père ne lui avait pas fait de cadeau, rien. Je sais qu'il avait des difficultés financières, mais ça ne prenait pas un gros cadeau. Juste un peu d'imagination! Je me suis dit: « Ça ne se peut pas, elle va avoir trop de peine. » Je lui ai offert mon cadeau et une carte signée « Papa et Maman ». J'ai arrêté de le disculper quand j'ai compris que l'agressivité que Julie ressentait envers son père passait par moi. Maintenant, elle voit son père tel qu'il est. Elle a déjà eu beaucoup d'attentes par rapport à lui. Elle en a moins. Elle l'aime comme ça. J'ai fait beaucoup d'erreurs avec Julie, mais je ne lui ai jamais enlevé son père. Cependant je peux comprendre celles qui le font

Je ne sens pas que Julie l'intéresse. À sept ans, elle a été opérée pour la troisième fois. Je savais qu'elle passerait douze heures dans les vaps. Elle se réveillerait de temps en temps et serait très exigeante. On ne peut pas dormir la nuit à l'hôpital: le bruit, la lumière, les pleurs des enfants. J'ai demandé à mon mari de me remplacer auprès de Julie de 7 h à 10 h ce soir-là, pour que je puisse dormir avant ma nuit blanche. Il m'a répondu: « J'ai un cours de relations humaines (!), je ne peux pas. »

Parfois il ne voit Julie que le dimanche après-midi. Il me semble qu'il pourrait sortir seul avec elle. Mais non! il faut qu'il amène sa énième blonde (il a treize autres jours pour la voir). Il

a absolument besoin d'une femme pour s'occuper de son enfant. Julie a connu toutes ses blondes. Les pires sont celles qui jouent à la mère, qui veulent se faire aimer à tout prix. À quoi ça sert de perturber un enfant pour une journée? (Cependant il faut le faire quand on a la volonté d'établir une relation suivie.) Julie mettait ça trop beau chez son père. Sa blonde était toujours fine, lui donnait des cadeaux. Je me sentais menacée par cette femme qui prendrait ma place de mère. Je montrais à Julie que je ne l'aimais pas. J'ai arrêté de m'en faire quand je me suis aperçue que Julie lui voyait des défauts, mais ne me les disait qu'après la rupture de son père et cette blonde.

Julie est une grande manipulatrice. Elle me répétait des choses que disait son père sur moi, qui me choquaient. Finalement, j'ai pensé: « Il a le droit de dire ce qu'il veut, ce qui me dérange c'est que Julie me le rapporte » J'ai cessé de réagir, d'accorder de l'importance au rapportage de Julie et il a disparu

- Est-ce que tu t'y prendrais autrement si la séparation était à refaire?

- Oui, pour Julie. (Pour moi, la manière importait peu. Partir importait.) J'essaierais de ne pas la séparer de tout en même temps. Si elle avait pu garder sa grande amie, elle se serait moins collée à moi. On aurait évité des frictions. Je sais que la peine resterait, mais elle serait plus facile à vivre. Pour moi, le divorce n'était pas un mal, au contraire. Le mariage n'était pas si important. À l'adolescence, j'aurais préféré que mes parents se séparent plu-

tôt que de nous faire subir leur problème... Mais pas Julie. Elle ne se sent pas comme les autres parce que ses parents sont divorcés. En deuxième année, j'en ai parlé à son professeur, elle m'a dit: « C'est le cas d'au-dessus de la moitié des enfants. » Julie n'a que des amies dont les parents sont séparés. Cela ne provient pas seulement de l'attrait pour celles qui lui ressemblent. Elle s'interdit les autres. Elle se sent à part.

- Qu'est-ce qui a aidé le plus Julie à se remettre du divorce?

- Notre vie avec Robin, après les deux années d'adaptation. J'ai fait bien des erreurs, mais ça, la nouvelle famille, c'est réussi. Au début, c'était difficile. J'étais une mère permissive et Julie, plutôt bébé. On avait une vie à deux, des habitudes. À huit ans, je lui donnais encore son bain. Le soir, je me couchais un peu avec elle. Julie entra sans avertir dans ma chambre. Robin n'était pas d'accord avec ces comportements. Quand j'ai cessé de la laver, de me coucher avec elle, Julie a protesté. Elle sentait que Robin lui volait sa mère.

Aujourd'hui elle aime Robin comme un père. Mais elle sait qu'il n'est pas son père, qu'il ne prendra pas sa place. Elle a de l'affection pour les deux. Une fois, on regardait la télévision. Je m'exclame: « Qu'il est beau cet homme-là! » Julie réplique, scandalisée: « Tu le trouves plus beau que Robin! » Elle acceptait donc que Robin soit une personne très importante pour moi.

Robin a trouvé dur de ne pas être le père. Le père de Julie ne venait pas, elle l'ai-

mat quand même. Robin était là et s'occupait beaucoup d'elle, mais n'était pas le père. Pourtant Julie est fière de ce qu'il fait. Quand il l'a amenée au collège où il enseigne, Julie a dit aux étudiants que c'était son père. Robin a une signature fantaisiste, presque illisible. La mienne est très sage. Julie s'exerce à écrire son nom à la manière de Robin. C'est signe qu'il est important pour elle, qu'elle veut lui ressembler. Robin, même s'il le désire, a peur de l'amour de Julie: il le nie. L'affection d'un enfant est une responsabilité

Ce qui reste difficile, je ne m'attendais pas à ça, c'est la relation de Julie avec la famille de Robin. Julie appelle la mère de Robin grand-maman. Elle aime cette famille et veut y être intégrée. Mais eux? Ce n'est pas un bébé à qui on fait guiliguili. Il n'ont pas de passé commun avec elle. Et par exprès, en leur présence, Julie parle longuement de son père, ce qu'elle ne fait pratiquement jamais. Tout le monde se tait, mal à l'aise. Elle semble dire: « Je vous aime, mais j'ai des liens ailleurs. Prenez-moi comme je suis. » La soeur de Robin nous a donné une photo des petits-enfants. J'ai dit: « C'est dommage que Julie n'y soit pas. » Ça m'a fait de la peine.

- Est-ce que l'expérience de la monoparentalité t'a rapprochée de Julie?

- Je ne crois pas qu'on soit plus proches que si on avait vécu un petit bonheur tranquille. On peut créer des liens très forts dans la vie de tous les jours. Les catastrophes font gonfler les émotions qui existent déjà. Je ne crois pas

aux belles phrases: « Les épreuves nous ont rapprochés. » Je n'aurais pas voulu avoir un enfant malade, vivre un divorce... Tous ces événements ont été difficiles pour Julie. Je pense même que notre relation aurait été meilleure sans ça. Plus il y a de difficultés (le mot le dit), plus c'est difficile! Les difficultés éloignent les gens plus qu'elles ne les rapprochent.

C'est comme les parents d'enfants malades à la télévision. Ce sont des saints. Ils ont des relations merveilleuses avec leur enfant. Mais pour moi, ç'a été extrêmement difficile, et ce n'est pas fini! Quand j'ai rencontré Robin, Julie s'est mise à boiter. Elle en rit aujourd'hui, elle ne se rend pas compte qu'elle utilise ses malaises actuels de la même façon, pour nous manipuler

Ma relation avec Julie est importante. Je sais que je ne suis pas parfaite. Mais je me suis toujours posé des questions pour améliorer mon attitude par rapport à elle. Tant qu'elle n'est pas autonome, si la relation n'est pas satisfaisante, c'est qu'elle a besoin de moi d'une autre façon et il faut que je trouve cette façon. Il n'y a qu'avec son enfant qu'on est prête à essayer encore et toujours »

Nous dinions ensemble, Louise et moi. Je me suis inquiétée parce qu'elle n'avait pas beaucoup mangé. Elle a répondu: « Parler, ça me nourrit »

**Propos recueillis par
Lucie Dubuc**

F
A
F
M
Q



Coin lecture et culture

LA PASSION ET LE FAIT DE S'Y LIVRER

à Alexandre;
nous partageons
la même passion:
lire

NOEL, Francine. *Myriam première*, Montréal, VLB éditeur, 1987, 532 p.

Joies de l'enfance qui voit dans « les vacheries de la vie » un immense troupeau de vaches. Car voilà ce qu'imagine Gabriel, le demi-frère de Myriam, quand il entend l'expression pour une première fois à la télévision. Avant que la vie, comme de juste, ne le détrompe.

Vertiges de l'art quand le roman de Francine Noel se termine sur cette parole de Myriam, répétée tout bas, à la façon d'une incantation devant protéger la grand-mère aimée: « immortelle ».

L'art et l'enfance sont, chez Francine Noël, synonymes de magie.

La littérature, ou plutôt l'art de raconter des histoires, et le théâtre occupent ici une place importante grâce à Maryse et à Marie-Lyre Flouée. Les tantes « surnaturelles » de Myriam (appellation que leur vaut leur amitié pour Marité, sa mère) sont

l'une, auteure, l'autre comédienne.

« Mes récits, c'est ma façon de me défendre, dit Maryse, de rester en vie. » (p. 334) Ce mode de survie est aussi celui des enfants de ce roman qui préfèrent l'imaginaire au réel.

On monte la pièce de Maryse chez *La Sultane de Cobalt*, ruelle Boisbriand, à deux pas de la « Main », au royaume de la prostitution. MLF y joue un rôle. Myriam assiste à une répétition ainsi qu'à la première. L'émerveillement qu'elle éprouve alors l'amène à reconnaître en elle cette parenté surnaturelle qui la lie à ses tantes. Au point qu'elle s'identifie à la Sultane, qui pour elle sera toujours ce que l'art représente, « un mélange diffus de désir, de tension et d'abandon: la passion et le fait de s'y livrer. » (p. 503)

Les parentés naturelles sont quant à elles plus désolantes. Le cas de « l'intermittente » Ariane parle de lui-même. « Elle est monoparentale double avec garde partagée. » (p. 395) « La moitié du temps, [...] Ariane de la rue Mentana est atteinte d'un trouble grave de la personnalité: elle devient Ariane de la

rue Durocher. » (p. 49) Comme les autres enfants, elle se soigne par la magie. Son truc à elle: les philtres d'ubiquité.

Le sort de Gabriel n'est guère plus enviable. Si lui a une « mère ferme », son père lui manque. Il lui écrit des lettres qu'on ne prend même plus la peine de poster. Elles restent toujours sans réponse. Sa mère les range dans un cartable marqué: « Gabriel, lettres perdues ».

Mais l'imaginaire aussi comporte ses dangers. Nous le rappellent « l'incendie du cinéma Laurier dans lequel ont péri plusieurs enfants en 1927 » (p. 142) ainsi que le pompier qui veille chez *La Sultane de Cobalt* pendant qu'on joue la pièce de Maryse. Les évêques ont appelé les feux du ciel sur ces lieux de perdution. Le pompier dira aimer les acteurs. « Ils n'ont qu'un défaut: ils considèrent la réalité comme une fiction et inversement. Quand ça brûle pour vrai, quelque part dans la ville, tout ce qu'ils trouvent à dire, c'est que cela ferait une belle séquence filmée! » (p. 483)

*

Professeur d'université et écrivain à ses heures, le père

de Myriam pense en ces termes à l'oeuvre d'une auteure qu'il adule: « Diane Dardanelles ne caricature jamais, elle a horreur du loufoque, des chimères, des distorsions, des grossissements, des raccourcis et des simplifications. Son oeuvre est toute en nuances et ne comporte que des subtilités. » (p. 123) Il y a dans cette façon de dire un je ne sais quoi de malhabile... Par son contenu et par sa maladresse même, qui résulte d'un enthousiasme naïf, candide? cette phrase rend compte de la qualité d'émotion que nous fait vivre *Myriam première*.

Voilà un livre qui mérite une lecture civilisée - par opposition à une lecture sauvage qui, pour être divertissante, en négligerait les richesses. Un livre qui force le respect.

Que Francine Noel m'excuse pour cette critique qui ressemble, par sa propension à présenter « les grands moments » de *Myriam première*, à une bande-annonce de cinéma Je souhaite seulement qu'elle produise le même effet et attire quelques lecteurs.

Réal Sirois

ROYAL, Ségolène. *Le printemps des grands-parents*, Robert Laffont, 1987, 289 pages.

De vieilles dames aux cheveux blancs, se berçant en racontant les histoires du « bon vieux temps », c'est l'image de mon arrière-grand-mère, décédée lorsque j'avais 20 ans. Ce n'est plus celle de ma grand-mère, 82 ans, active, qui me parle de ses sorties, ses petits voyages, ses nouveaux vêtements! Ce n'est certes pas celle de ma mère, 59 ans, 10 fois grand-maman, qui le fut pour la première fois à 42 ans. Elle travaille à temps partiel, mène une vie sociale très active, déborde d'énergie (je me demande souvent comment il se fait que je n'arrive pas à la suivre!). Or cette jeune grand-mère a, pour ses petits-enfants, une attitude de respect et d'amour qui les attire et les aide sou-



STEEL, Danielle. *Une saison de passion*, Trévise, Paris, 1981, 269 pages.

Kate, un ancien mannequin, se cache à la campagne avec son jeune fils. Pour

vent.

À l'aide de statistiques, madame Royal nous décrit les différents aspects des relations entre cette nouvelle génération de jeunes grands-parents et leurs petits-enfants.

On y retrouve beaucoup de chiffres. On y trouve des histoires vraies, certaines tristes, d'autres qui ressemblent à des contes de fées. Elle y décrit surtout le rôle qu'elle nous destine, à nous, les nouveaux et les futurs grands-parents. Un rôle d'amour, de tendresse, d'écoute, un rôle réaliste, intéressant qui, au lieu de nous faire craindre cette étape de vie, nous aide à l'atteindre avec un frisson d'expectative: elle peut être si gratifiante, si riche, cette période! Quelle merveilleuse façon de se sentir jeune à tout âge que de garder ainsi le cœur ouvert à cette belle jeunesse qui nous entoure!

vivre, elle écrit un roman qui obtient beaucoup de succès. Pour assurer la vente de ce livre, elle va affronter le « monde ». Ce monde qu'elle craint, qui l'a blessée, qui risque de découvrir son secret: son mari, Tom, numéro

un et idole du football américain, est devenu infirme à la suite d'une bataille. C'est un bon livre; un peu, pas mal romancé mais qui porte la marque de Danielle Steel: de beaux sentiments. Les gens dont elle parle vivent: ils bougent ou se cachent, ont peur, aiment, haïssent... C'est ce qui me plaît chez elle.

LENERIC, Bernard. *La nuit des enfants rois*, France Loisirs, 1981, 286 pages.

C'est un livre que je possède depuis plusieurs années et que j'ai relu avec plaisir et... angoisse. C'est un livre de fiction « possible », ceux qui me plaisent le plus. Par ordinateur, des « génies » de quatre à six ans sont sélectionnés et suivis de loin par une fondation. Les dirigeants de cet organisme décident de réunir ces enfants, maintenant âgés de quinze ans, à New-York. Une nuit, à Central Park, ces sept adolescents sont sauvagement agressés, battus, violés même. Ils décident de se venger: attention, ce sont des génies!

DOLTO, Françoise. *Enfances*, Éditions du Seuil, 1986, 79 pages de texte suivies de 55 pages de photos d'enfants.

Ce livre est une autobiographie de madame Dolto. Cette psychanalyste, auteure entre autres de: *Lorsque l'enfant paraît*, *La Cause des enfants*, raconte à sa fille son enfance pas toujours drôle, mais dont elle garde de bons souvenirs. Ce récit nous aide à comprendre le

choix de carrière de l'auteure, son amour des enfants, sa compréhension de l'enfance. C'est un récit touchant, qui se lit bien.

J'ai aussi relu, au cours de l'été, des romans de Barbara Cartland, de Delly; quelques Agatha Christie et quelques Maigret. Lorsque je suis trop fatiguée ou préoccupée, ces livres me procure une bonne détente.

Il ne faut pas manquer, cet automne, le Salon du livre. C'est pour moi, même si je ne peux acheter tout ce que je voudrais, un très grand plaisir. Voir des milliers de volumes, prendre connaissance des nouvelles publications, découvrir de nouveaux sujets, rencontrer des auteurs etc...



Cet été, j'ai renoué avec le cinéma, ce que je n'avais pas fait depuis plusieurs années.

***La société des poètes disparus*, un film de Peter Weir, avec Robin Williams (2 h 20)**

C'est une histoire qui m'a beaucoup touchée, probablement parce que j'enseigne et que j'aime beaucoup cela, mais j'en ai parlé à des gens qui ne sont pas du métier et ils ont aimé le film. On y rencontre un professeur de littérature anglaise. Il débute comme prof dans un collège très traditionnel où il a étudié. Il s'applique à trouver des méthodes qui permettent aux jeunes de s'exprimer, de se trouver, d'être eux-mêmes. Ses idées avant-gardistes le mettent en conflit avec les M

Q

autorités et il sera mis à la porte mais, auparavant, il aura laissé sa marque sur les élèves et même sur certains confrères. Le paysage est magnifique, ceux qui aiment la poésie seront ravis et il y a même de l'intrigue entrecoupée de quelques longueurs.

Portion d'éternité, un film de Robert Favreau, produit par Jean-Roch Marcotte, avec Marc Messier, Danielle Proulx, Patricia Nolin, Paul Savoie et Gilles Pelletier. (2 h)

Un film d'actualité. Un couple veut à tout prix un enfant mais n'y arrive pas.

Ils subissent tous les tests possibles et imaginables (certaines de ces scènes sont pénibles à voir). On ne trouve pas la raison de cette stérilité. Le couple décide d'essayer d'autres méthodes de fécondation. Après plusieurs échecs, huit petits embryons (de futurs bébés) sont congelés. On en place cinq dans l'utérus de la mère, les autres sont conservés. Le film commence par un accident de la route: les parents trouvent la mort. Alors commence la lutte pour la possession des trois autres bébés. À qui appartiennent-ils? Que doit-on faire d'eux? Ce sont ces deux

histoires qui nous sont racontées. On y passe du présent au passé, et ce n'est qu'à la toute fin du film qu'on aura tous les éléments de l'intrigue.

Lise Ashby



(suite de la page 4)

soutien. Cette clientèle est celle des familles recomposées; les taux d'échec pour un deuxième essai sont affolants, 72 % aux États-Unis et au Québec, 40 % (on parle ici d'une deuxième union légalisée). Dans ce domaine, on apprend vraiment par essais et erreurs et les uns sont tout aussi nombreux que les autres. Serait-ce utopique de penser que les CLSC pourraient porter une attention particulière à ces gens-là?

J'aimerais, en terminant, profiter de l'occasion qui m'est donnée ici pour voir avec vous tous, de quelle façon les CLSC pourraient apporter leur aide à nos groupes en province, même si je suis consciente que certains le font déjà.

La grande difficulté de nos associations est d'assurer une permanence. Pour y arriver, il faut en premier lieu, un local. Serait-il possible de négocier le prêt de

ces locaux, là où c'est possible, avec le Ministère de la Santé et des services sociaux par votre intermédiaire? Les bailleurs de fonds sont toujours plus généreux dans leurs dons, là où une permanence peut être assurée pour répondre aux besoins de la clientèle.

Une autre façon de nous aider, est d'offrir une structure de support pour la mise en marche et le fonctionnement d'un groupe. Bien les partir, les assurer de votre soutien au besoin et ensuite les laisser voler de leurs propres ailes sans toutefois créer de dépendance.

Toutes les formes d'encouragement sont aussi nécessaires: reconnaître le travail accompli par nos groupes, les soutenir dans leurs démarches publiques ou politiques. Y référer la clientèle est aussi une forme de reconnaissance.

Reconnaître aussi la

somme de travail bénévole qui est accomplie par ces groupes. Admettre que la plupart de ceux-ci sont pauvres, donc ne pas avoir les mêmes exigences avec eux que vous avez à l'intérieur du réseau.

Conclusion

En conclusion, nous pouvons affirmer que les familles monoparentales sont très majoritairement pauvres; elles sont démunies à la rupture du couple et elles crient à l'aide.

Les associations de familles monoparentales reçoivent ces familles démunies mais peuvent difficilement répondre aux besoins cruciaux auxquels le réseau ne répond pas. Une collaboration étroite entre le réseau et nos groupes est souhaitable. Elle aurait pour conséquence de mieux comprendre ces familles à un moment précis de leur existence

De plus, elle permettrait

une entraide efficace pour répondre plus adéquatement aux besoins exprimés, besoins de groupes et aussi besoins individuels.

J'emprunte à Monsieur Terrence Morrison, président de l'Université d'Athabasca le mot de la fin: «Prenez le pouls de la famille à n'importe quel temps et vous prenez le pouls de la société, telle qu'elle était, qu'elle est et qu'elle sera».

Céline Signori

1- Mémoire à la Commission d'enquête sur les services de santé et des services sociaux (1986)



LES DROITS

..Cet avant-midi du 8 septembre.

Dans mon casier postal, ce matin, je cueille la grande enveloppe commerciale des bureaux de la Fédération des associations de familles monoparentales du Québec. Elle contient entre autres choses un mot de la responsable du bulletin. Madeleine m'invite à continuer ma collaboration et m'annonce les thèmes qui seront abordés en octobre: famille, enfant, économie, etc.

Ce sont là sujets sérieux. Par cette chaude matinée ensoleillée qui nous rappelle le merveilleux été que nous venons de vivre, ces sujets, qui me sont chers pourtant, n'arrivent pas à éveiller en moi un écho pertinent. Peut-être qu'il m'est difficile de me débarrasser de mon humeur à la joie-de-l'été, genre se laisser-glisser-au-fil-de-l'eau?

J'y succombe donc; je prends mes crayons et mes papiers, je les fourre dans mon sac et, clé de l'auto en main, je pars. Je me dirige vers les montagnes et les lacs qui bordent, pour ainsi dire, ma maison et sa rue. Je vous invite à venir me rejoindre dans la paix de la forêt qui m'est si chère.

Là, ensemble, nous écoutons le silence un instant. Ce silence qui n'est pas surtout

l'absence de bruit mais bien l'harmonie des sons. Ici, face au lac Bouchard du Parc national de la Mauricie, c'est le clapotis de l'eau sur les rochers de la berge, le bruissement des feuilles et le léger craquement

des branches lorsque le vent, passant par là, les secoue un peu fort, le bourdonnement des insectes pas encore endormis pour l'hiver, et les petits cris aigus de l'écureuil roux qui vient de sauter sur la table où je suis installée; explorant le tour de mon emplacement, faisant rouler mes crayons, l'oeil aux aguets, il semble attendre une noix qui viendrait augmenter ses réserves.

Et moi, j'attends que ma muse se réveille. Il me semble pourtant que j'ai plein de choses à vous communiquer. Mais je reste là à ne pas savoir comment dire. Le bonheur ne se dit pas facilement, il se chante plus volontiers. Alors, pour vous, je vais tenter d'exprimer mon hymne à la joie.

«Une fois traversé le long

tunnel de la séparation, avec son lot de réajustements..., le soleil brille encore. » Voilà ce qui m'est arrivé. Le soleil s'est remis à briller.

J'avais lu un jour que le destin réservé aux femmes est souvent celui-ci: Vieillir, Seule, et Pauvre.

Vieillir est le lot de tout ce qui vit, nous n'y pouvons rien. Seule, cela est malheureusement une évidence de

plus en plus remarquée. Les femmes ont de cinq à six ans de longévité de plus que les hommes. Et la ronde des divorces se joue ainsi dans 80 % des cas: les hommes partent, les femmes restent et subissent. Pauvre, ah ça, non! Au nom de quelle justice sociale? Au nom de quels principes génétiques? Cela devrait être évitable. Cela, je ne pouvais l'accepter

Connaissant le sort qui était fait aux femmes divorcées, ce groupe des 55 ans et plus, après quelque trente ans de mariage, des mots tournaient et s'entrechoquaient sans cesse dans ma tête quand mon tour arriva: main-

tenant, il faut te débrouiller seule. Qu'est-ce que tu sais faire? Rien, rien. Car c'est ne rien faire que d'élever des enfants. Quel sera ton avoir lorsque sonnera l'heure de la retraite? Rien, rien. Car n'a pas de rente celui qui est sans salaire

Mon angoisse fut grande, mais plus grande encore ma détermination à faire valoir *monétairement* mes quelques ressources et talents encore inexploités. Ne pouvant aborder le marché du travail après une absence de tant de décennies, c'est à la formule des services rémunérés que j'ai adhéré. J'offris donc mes bras et mon coeur auprès de mes enfants et de mes petits-enfants.

Bien sûr, il y eut des moments de très grand bonheur puisque mes besoins affectifs étaient merveilleusement comblés. Bien sûr il y eut des moments de déprimantes fatigues. Qui croit que travailler n'est pas fatigant? Mais mon objectif « ne pas vieillir pauvre » était là devant moi. Comme la carotte devant le nez de l'âne, il m'invitait à continuer. Je continuai pendant six ans.

L'heure de la retraite a F sonné pour moi. Il m'est A donné de vivre en sécurité et F heureuse grâce au petit luxe M que mon travail m'a permis Q

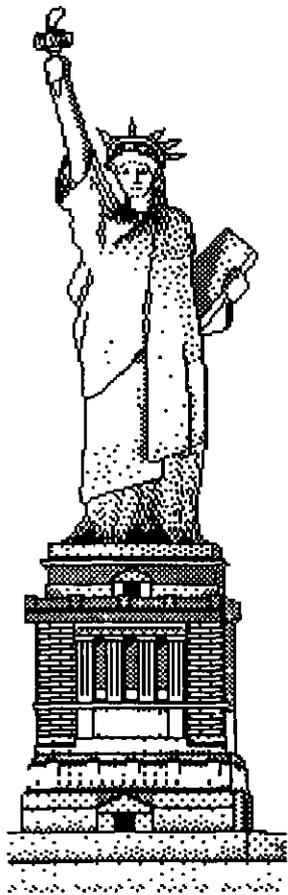


rien.
Seule,
cela est
malheu-
reusement

une évidence de

plus en plus remarquée. Les femmes ont de cinq à six ans de longévité de plus que les hommes. Et la ronde des divorces se joue ainsi dans 80 % des cas: les hommes partent, les femmes restent et subissent. Pauvre, ah ça, non! Au nom de quelle justice sociale? Au nom de quels principes génétiques? Cela devrait être évitable. Cela, je ne pouvais l'accepter

Connaissant le sort qui était fait aux femmes divorcées, ce groupe des 55 ans et plus, après quelque trente ans de mariage, des mots tournaient et s'entrechoquaient sans cesse dans ma tête quand mon tour arriva: main-



de m'offrir et auquel ma faible pension alimentaire m'interdisait de penser. J'ai bien pris le virage; celui que doivent prendre les gens du troisième âge. Je l'ai fait sans bavure. Sans trop de regret de ce qu'il me fallait laisser derrière moi, et avec la satisfaction du travail bien fait. Je jouis de mon bonheur, intensément, avec gourmandise, dans mon nouveau décor, dans un environnement choisi par moi, pour moi.

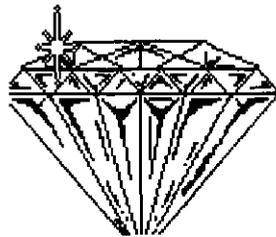
F
A
F
M
Q
Je suis de plus en plus convaincue que tout être hu-

main a droit au bonheur. Et les femmes plus que tout autre, puisque nous avons cru en la vie en la faisant naître, nous avons cru à l'amour en le faisant la grande affaire de notre vie. Ainsi, nous avons droit aux récoltes, droit à la vérité du monde, droit à la joie pure et simple. Et c'est pour... « ici-bas, tout de suite, maintenant, dans cette vie », comme l'écrivait Jean Giono dans *Les vraies richesses*.

Mais, attention, ce droit, nous devons le faire valoir nous-mêmes. A nous de l'actualiser, pour nous seule, au milieu de l'indifférence d'une société distraite et pressée.

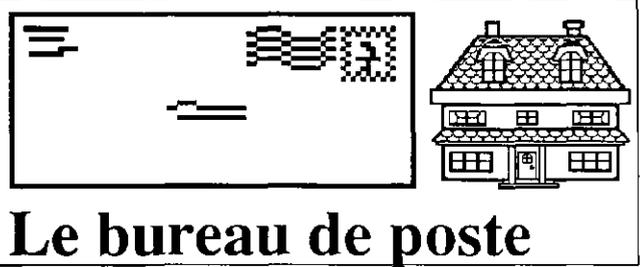
Peut-être avons-nous acquis pour toujours le droit de... nous aimer?

Margot B.



Le bonheur en soi est une chose inaccessible, mais'il existe seulement pour nous forcer à le rechercher, c'est déjà une grande chose.

G.G.



Chers lecteurs, chères lectrices,

Le Bulletin de liaison de la FAFMQ vous informe depuis 15 ans sur toutes les facettes de la monoparentalité. Nous avons essayé de vous donner des outils pour vivre cette situation sans trop de heurts et d'amertume. L'information est nécessaire au vécu de tous les gens qui désirent une existence pleinement satisfaisante.

En ce sens, nous espérons avoir bien rempli notre mandat.

De votre côté, vous nous faites le plaisir de nous lire. Pourquoi ne pas également nous faire le plaisir de nous écrire. Vos commentaires seront grandement appréciés et nous nous ferons un devoir de les publier.

Tout cela pour vous annoncer l'introduction, dans notre prochain bulletin, d'une nouvelle chronique : « Le bureau de poste ». Vos lettres - en tout ou en partie - y trouveront une tribune ouverte à tous et à toutes. Quelle que soit votre réflexion, quelle que soit votre opinion, ou encore vous avez des informations pertinentes qui nous auraient échappé, n'hésitez pas à nous faire parvenir vos lettres. Car, entre nous, un bureau de poste, c'est fait pour ça, non! Naturellement, il est bien évident que les lettres sans signature ne seront pas publiées.

Le Bureau de poste
FAFMQ
890 boul René-Lévesque Est
pièce 2320
Montréal (Québec)
H2L 2L4

Nos publications

i - Bulletin de liaison Abonnement 4 numéros	\$ 10,00
Monographies	
ii- 1987 - Les Actes du colloque	\$ 7,30
iii- 1983 - Manifeste: il était une fois ou plusieurs fois... (De la rupture, ses conséquences et le défi à relever)	\$ 4,50
iv- 1980 - Pour des conditions de vie décentes: action collective	\$ 4,50
v- 1986 - Dossier réflexion (photocopies)	\$ 4,00
Mémoires - Avis	
17- 1989 - Les régimes complémentaires de retraite 12 p.	\$ 1,95
16- 1989 - L'Énoncé de politique sur les Services de garde à l'enfance et Addenda 22 p.	\$ 3,35
15- 1988 - Les droits économiques des conjoints 17 p.	\$ 2,45
14- 1988 - La politique de sécurité du revenu 20 p.	\$ 3,15
13- 1986 - La fiscalité 19 p.	\$ 3,05
12- 1986 - Les Services de garde 4 p.	\$ 1,00
11- 1986 - Avis au comité législatif sur le <i>Projet de loi C-90</i> concernant les normes de prestation de pension 10 p.	\$ 1,00
10- 1986 - Commentaires à la Commission Rochon sur la santé et les services sociaux et annexe - sur la politique en périnatalité 10 p.	\$ 1,75
9 - 1985 - Avis au Comité législatif sur les allocations familiales fédérales 6 p.	\$ 1,20
8 - 1985 - La réforme de la loi sur le divorce 12 p.	\$ 1,95
7 - 1985 - La politique familiale 26 p.	\$ 3,35
6 - 1985 - Le Livre vert sur l'habitation 14 p	\$ 2,15
5 - 1984 - La réforme de la Loi du Divorce (Mac Guigan) 11 p.	\$ 1,85
4 - 1983 - Le Livre vert sur la réforme des pensions au fédéral 17 p.	\$ 2,45
3 - 1977 - La situation des femmes, chefs de famille vivant sur l'aide sociale 9 p.	\$ 1,65
2 - 1977 - Les camps de vacances 4 p.	\$ 0,99
1 - 1976 - L'insuffisance de revenu des familles monoparentales et les solutions possibles 22 p.	\$ 3,34

N.B.: Les frais postaux sont inclus dans les prix

Historique de la FAFMQ

En octobre 1973, les premiers jalons d'un regroupement provincial d'associations de familles monoparentales furent jetés lors d'un teach-in sur la famille, à l'Université de Sherbrooke à l'occasion de la Semaine de la famille. Mais c'est en septembre 1974 que le regroupement prit vraiment forme sous le nom de Carrefour des associations de familles monoparentales, et le siège social dès lors fut transporté à Montréal.

En 1982, le Carrefour change de nom pour celui de la Fédération afin de mieux annoncer la structure provinciale de l'organisme et de mieux évoquer l'idée de «représentation».

Objectifs et rôles de la FAFMQ

La Fédération regroupe des personnes qui se trouvent de gré ou de force projetées dans une société nouvelle où les règles du jeu sont modifiées et où les modèles n'existent plus. Elle doit donc relever le défi immense de développer des outils adéquats afin de mieux répondre à ces nouvelles exigences.

C'est dans cette optique qu'elle se reconnaît un rôle interne de formation et d'information, vis-à-vis de ses membres et qu'elle s'engage actuellement dans une démarche de réflexion collective en vue de préciser le rôle et l'orientation de ses associations.

La Fédération dans son rôle externe, poursuit sa lutte pour la réforme des lois qui touchent les familles monoparentales. Elle est présente partout par des mémoires, elle participe à des fronts communs, à des tables de concertation, à des coalitions. Elle prend position dans des dossiers, tels le droit de la famille, la loi pour favoriser la perception des pensions alimentaires, la politique familiale, les régimes de pension, la fiscalité, les camps familiaux, le logement, etc...

Ce double rôle lui impose donc les objectifs suivants:

- améliorer la situation socio-économique des familles monoparentales;
- fournir un soutien aux associations locales;
- faire des pressions et des recommandations;
- agir comme agent d'information et de consultation;
- être un agent de formation.

La Fédération se veut un agent de changement social.

Le soleil brille encore

Une fois traversé
le long tunnel de la séparation,
avec son lot de réajustements,
que trouve-t-on?

Presque toujours un homme nouveau,
une femme nouvelle,
une personne qui a appris à vivre
de ses propres ressources,
à apprivoiser ses préjugés
et ceux des autres,
apte à vivre dans cette société nouvelle
que le Québec est en train
de se donner.

Extrait du Manifeste de la FAFMQ « 1983 »